

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°47 - MAI 2021

Aubervilliers adopte une mobilité durable



ÉDITO



Le bien-être de tous est un sujet important pour notre ville et ses habitants. De nombreuses pistes ont été explorées, en lien avec nos partenaires et grâce à une mobilisation de nos agents, pour mener ces actions : la propreté et la prévention/sécurité doivent permettre de réduire les incivilités, les dépôts sauvages et les dégradations.

Le bien-être passe aussi par un renouvellement de l'offre commerciale. Des artisans de qualité s'installent progressivement.

Le bien-être pour tous, c'est aussi un engagement en faveur de l'environnement et de la lutte contre les pollutions et les nuisances. Nous avons sollicité l'avis du Conseil municipal en faveur de l'instauration d'une Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) destinée à protéger les populations de zones urbaines denses, comme Aubervilliers, particulièrement exposées aux nuisances liées au trafic routier important. Ainsi, nous faciliterons l'information des démarches administratives pour les habitants qui souhaiteraient bénéficier d'aides pour le renouvellement de leurs véhicules. Cette mesure s'appliquera à tous : notre ville, qui est un lieu de passage entre l'A86 et le périphérique, dépend aussi largement des villes voisines car, en termes de pollutions, il n'existe pas de frontières. En attendant le prolongement de la ligne 12 du métro qui facilitera aussi les déplacements vers Paris.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de
Plaine Commune
Conseillère régionale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

Améliorer la qualité de l'air



Aubervilliers fait partie des territoires qui dépassent les seuils de pollution atmosphérique tolérés par la réglementation. **La loi d'orientation des mobilités** de 2019 prévoit que ces communes doivent **instaurer** chacune **une zone à faibles émissions mobilité** (ZFE-m).

Le Maire, Karine Francllet, a signé la convention de coopération avec la Métropole du Grand Paris (MGP) dans le cadre de la stratégie globale d'amélioration de la qualité de l'air. Celle-ci prévoit notamment l'instauration d'une ZFE-m à l'intérieur du périmètre de l'A86, soit 79 communes. Avec une entrée en vigueur au 1^{er} juin 2021, la mesure entraîne l'interdiction de la circulation automobile dans ce secteur, du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h, pour les véhicules les plus polluants – vignettes Crit'Air 4 et 5 et véhicules non classés datant d'avant 1997. Cette interdiction concerne également les poids lourds, sept jours sur sept, aux mêmes horaires. Les contrevenants risqueront une amende (68 € pour les véhicules légers et les deux-roues motorisés) à compter de la fin de l'année 2021. De fait, Aubervilliers ayant choisi de rejoindre le dispositif de ZFE dès sa première phase, ces restrictions de circulation sont déjà en vigueur depuis juillet 2019, mais pour les seuls véhicules NC et Crit'Air 5.

Précisons les choses. Bien que contraignantes, ces mesures ne visent pas à faire d'Aubervilliers une zone sans voitures. L'objectif est d'accélérer le renouvellement du parc de véhicules moins polluants grâce à des aides financières, et de favoriser des modes de déplacement

plus respectueux de l'environnement (transports en commun, vélo).

ENCOURAGER LES MODES DE TRANSPORT PROPRES

La réglementation prévoit 100 % de véhicules « propres » à l'horizon 2030 (moteurs à essence récents, moteurs hybrides, véhicules électriques ou à hydrogène) avec un calendrier progressif de remplacement des véhicules polluants.

Si le dispositif de ZFE-m est passé d'une démarche volontaire à une obligation réglementaire, c'est qu'il y a urgence. Airparif, l'organisme qui mesure la qualité de l'air en Île-de-France, estime dans son bilan 2019 que 400 000 Franciliens respirent un air très pollué. Selon Santé publique France, 6 600 décès prématurés (soit 10 % des décès liés à la pollution en France) surviennent sur le territoire de la MGP. Une étude commune de la ville d'Aubervilliers et de l'Observatoire régional de santé (ORS) démontre que la ville cumule plusieurs sources de pollution et de nuisances (pollution de l'air et des sols, nuisances sonores, etc.) qui dépassent les seuils d'alerte. En interdisant les véhicules les plus polluants, la mise en place d'une ZFE-m aura des effets positifs rapides et significatifs sur l'amélioration de la qualité de l'air et sur la santé de chacun.

DES AIDES POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE NON POLLUANT

Bien que le taux d'équipement automobile des foyers albertivillariens soit faible (seulement 45 % des ménages possèdent au moins un véhicule, contre 67 % en moyenne en Île-de-France), près du quart du parc automobile immatriculé dans la ville (soit plus de 7 500 véhicules) est concerné par les nouvelles restrictions. Dès l'année prochaine, avec la troisième étape de la ZFE-m, qui exclura les vignettes Crit'Air 3, ce sont près de 9 000 véhicules supplémentaires qui ne pourront plus rouler. Or, beaucoup d'Albertivillariens ont besoin de leur véhicule. Aussi la Région et l'État ont mis en place des dispositifs d'aide à l'achat d'un véhicule propre. Les personnes, qui font le choix d'un véhicule électrique ou hybride neuf ou d'occasion, peuvent bénéficier du bonus écologique pour un montant maximum de 7 000 €. Autre

mécanisme, la prime à la conversion, en l'occurrence une subvention à l'achat d'un véhicule propre pouvant atteindre 5 000 € en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule polluant. À ces deux mesures incitatives proposées par l'État s'ajoute le dispositif « Métropole roule propre » mis en place par la MGP : jusqu'à 6 000 € pour l'achat d'un engin électrique, hybride, à hydrogène ou à gaz, neuf ou d'occasion. Cette prime est bien sûr cumulable avec les deux dispositifs d'État. Enfin, pour toutes les personnes qui vivent ou travaillent dans une ZFE, l'État ajoute une surprime de 1 000 € maximum. Cumulées, ces aides peuvent représenter jusqu'à 19 000 €.

Malgré ces coups de pouce, l'acquisition d'un nouveau véhicule reste une dépense lourde pour les foyers modestes. L'État leur propose donc un prêt supplémentaire s'élevant au besoin jusqu'à 5 000 €, garanti à hauteur de 50 %. Baptisé Microcrédit véhicules propres, il est remboursable sur cinq ans.

Michaël Sadoun

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur la transition écologique au sein de la Métropole du Grand Paris
metropolegrandparis.fr/fr/transition

Sur la zone à faibles émissions mobilité
zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

Sur les aides gouvernementales pour changer de véhicule
jechangemavoiture.gouv.fr

Sur le bonus écologique et la prime à la conversion
primealaconversion.gouv.fr

Sur le mécanisme d'aide de la région « Métropole roule propre »
metropolegrandparis.fr/fr/metropolerooulepropre

Sur le « microcrédit véhicules propres »
gouvernement.fr/un-microcredit-vehicules-propres-pour-les-foyers-modestes

Sur les avantages des véhicules électriques
je-roule-en-electrique.fr

« La Ville accompagne cette transformation des déplacements, afin d'améliorer la vie quotidienne de ses habitants et de se réappropriier l'espace public. »

Zakia Bouzidi, adjointe au Maire en charge des Circulations douces



Vive le déplacement décarboné !

La majorité des Albertivillariens se déplace **en transports en commun, vélo ou à pied.**

La mise en place de la ZFE-m entend accélérer le **développement** de ces **mobilités douces.**

Vive le métro, le tramway, le vélo et la marche à pied ! D'autant que l'offre de transports en commun et de moyens de déplacement non polluants va connaître un essor considérable sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, notamment à Aubervilliers. Du côté du métro, d'abord. Si le prolongement de la ligne 12 au-delà de la station Front Populaire accuse un retard de plus de quatre ans, les deux nouvelles stations (Aimé-Césaire et Mairie d'Aubervilliers) devraient enfin être mises en service au printemps 2022. Deux stations de la ligne 15 Est du Grand Paris Express traverseront également la commune. En provenance du Stade de France

à l'ouest, le métro s'arrêtera à la Mairie d'Aubervilliers (correspondance avec la ligne 12) et au Fort d'Aubervilliers (correspondance avec la ligne 7), avant de poursuivre sa route vers Bobigny à l'est. La mise en service de cette ligne est prévue à l'horizon 2030. En surface, la ligne de tramway T8 sera prolongée de Saint-Denis jusqu'à Paris. Les travaux devraient commencer en 2024 pour une exploitation en 2030. Quatre arrêts sont prévus à Aubervilliers.

LES ROUTES DÉPARTEMENTALES 100 % CYCLABLES D'ICI À 2024

Du côté de la bicyclette, le Département devrait investir 150 millions d'euros dans le cadre du « Plan vélo » pour créer de nouvelles pistes cyclables. La réalisation d'un réseau vélo métropolitain continu permettra de faire la jonction entre tous les tronçons de pistes cyclables existants. D'ici à 2024, l'ensemble des routes départementales qui traversent Aubervilliers, comme les autres villes du département, devraient être 100 % cyclables. Les aménagements, la signalétique et les services seront harmonisés sur tout le territoire de la MGP. La Région a également approuvé le projet de RER-V, porté par le Collectif Vélo Île-de-France, qui prévoit le développement de pistes cyclables rapides et sécurisées avec un tracé calqué sur celui du réseau RER « rail ». Comme pour l'automobile, des incitations existent.

Témoin, la prime d'État pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).

Pour ceux qui ne souhaitent pas faire d'achat, rappelons qu'il existe une dizaine de stations de vélos en libre-service Vélib' à Aubervilliers. Le gestionnaire du service envisage d'ailleurs une densification du service avec de nouvelles stations.

Du côté des véhicules électriques, outre les aides financières à l'acquisition, leur utilisation sera facilitée grâce au déploiement de 5 000 bornes de recharge sur l'ensemble du territoire de la Métropole du Grand Paris. Comme toutes les communes de ce périmètre, Aubervilliers sera sans nul doute dotée de plusieurs bornes.

Michaël Sadoun

TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR GARER SA VOITURE

Pour encourager les Albertivillariens à privilégier les modes de circulation propres pour les déplacements courts, la Ville a mis en place des « abonnements résidents » à tarif préférentiel permettant de stationner sa voiture dans de nombreuses rues de la ville (dites « zones vertes »).

Un guide explicatif complet est disponible dans tous les services municipaux. **M. S.**

Des volontaires engagés pour la vaccination



» Les patients sont accueillis par les volontaires dans une ambiance sereine, avant de rencontrer un médecin puis de se faire vacciner.

Ils sont **médecins, infirmiers, étudiants** ou simples **agents municipaux** habituellement affectés à d'autres fonctions. Ils ont pour point commun de s'être portés volontaires afin de **prêter main-forte** à la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Le centre de vaccination contre le coronavirus a ouvert ses portes à L'Embarcadère, il y a plus de trois mois. Il fonctionne désormais à plein régime. Quelque 200 à 300 personnes s'y font vacciner chaque jour avec l'un des deux vaccins à ARN messager : le Pfizer BioNTech et le Moderna. Depuis janvier, les capacités de vaccination ont été plus que doublées. On compte quatre boxes contre seulement deux encore en janvier. « Tout se passe très bien. La plupart des gens se montrent compréhensifs en dépit de quelques retards dus à des problèmes informatiques », se félicite Rachida Aneddham, la responsable du centre.

200 à 300 personnes se font vacciner chaque jour à L'Embarcadère.

Si le centre de vaccination fonctionne si efficacement, c'est grâce à la solidarité des volontaires venus apporter leur soutien. Avant la pandémie, Alexis Brégère partageait son temps entre l'accompagnement des sorties scolaires en car des élèves du Pressensé et le restaurant du foyer Édouard-Finck à la Maladrerie. Mais la crise sanitaire a bouleversé le quotidien de cet agent de la Ville : « Je n'avais plus d'activité, alors j'ai proposé mon concours au centre de vaccination. J'ai le sentiment d'être utile, d'aider la collectivité à retrouver une vie normale », se plaît-il à dire. Le jeune homme enregistre les patients qui arrivent, donne les rendez-vous pour la seconde injection, délivre les attestations de vaccination qui permettent de voyager... « C'est très physique, finalement. À la fin de la journée, on se couche ! », confie Alexis Brégère.

RASSURER LES GENS INQUIETS

Après l'enregistrement administratif, les patients remplissent un questionnaire avec un médecin pour vérifier leur éligibilité à la vaccination. Mais le personnel médical passe aussi beaucoup de temps à rassurer les anxieux quant à l'innocuité des vaccins. « Les fausses informations qui circulent dans les médias et la défiance envers le produit du laboratoire Astra-Zeneca [qui ne fait pas partie des traitements administrés à L'Embarcadère, ndlr] pénalisent la campagne. Les gens ont une peur irraisonnée. Il ne s'agit pas de nier les quelques effets indésirables, mais de comparer ces événements avec le nombre de morts dû chaque jour au virus. Le bénéfice reste largement en faveur de la vaccination »,

plaide le docteur Rafik Khaled, un médecin libéral présent deux demi-journées par semaine pour donner un coup de main à ses confrères du Centre municipal de santé (CMS). Ces appréhensions perturbent le fonctionnement du centre. Des personnes exigent tel vaccin plutôt que tel autre. « Nous essayons de faire comprendre aux gens qu'il n'y a pas de différence, mais nous devons composer avec les peurs irrationnelles », déplore Rachida Aneddham. « Certains même demandent à voir le flacon pour vérifier qu'on leur injecte bien le Pfizer, par exemple », témoigne Lorena Fernandez, une étudiante du 18 ans en soins infirmiers en stage au CMS d'Aubervilliers.

DES PATIENTS SOULAGÉS ET SATISFAITS

Malgré ces quelques inquiétudes, la grande majorité des personnes vaccinées exprime sa reconnaissance devant le dévouement des volontaires. « C'est un soulagement pour moi d'être vacciné. Maintenant, je suis immunisé ! », se réjouit Jacques, 72 ans, venu de La Garenne-Colombes pour recevoir sa seconde dose. « L'organisation est parfaite, les médecins sont très agréables, et nous avons très peu attendu », se félicite son épouse Anna.

Malgré l'affluence, les volontaires remplissent les fiches de renseignements des patients, répondent à leurs questions, les guident dans le parcours mis en place. « Nous essayons d'être disponibles, de créer une atmosphère humaine. L'important est que le processus soit rapide, et que les gens soient satisfaits », explique Alexis Brégère. Difficile de dire que l'objectif n'est pas atteint.

COMMENT S'INSCRIRE POUR SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19 ?

• **Si vous faites partie des publics prioritaires** (personnes de plus de 60 ans, femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse), vous pouvez être vacciné avec le vaccin Pfizer BioNTech ou le vaccin Moderna au centre de vaccination de L'Embarcadère (5, rue Édouard-Poisson) en prenant rendez-vous :
- soit par téléphone au 01 71 89 61 95, entre 9 h et 12 h et entre 14 h et 17 h
- soit par Internet sur la plateforme Doctolib à l'adresse suivante : doctolib.fr/centre-de-vaccinations-internationales/aubervilliers/centre-de-vaccination-covid-19-de-la-ville-d-aubervilliers
- soit en allant à la rencontre du service Santé sur son stand du marché du centre-ville le mardi ou le jeudi matin, ou auprès du bus Escale Santé

(informations sur les lieux et dates à venir sur le site Internet de la Ville : aubervilliers.fr/Stand-d-information-et-de-promotion-de-la-vaccination)

• **Si vous avez plus de 55 ans, sans comorbidité**, vous pouvez être vacciné avec les vaccins AstraZeneca ou Janssen directement chez votre médecin traitant, en pharmacie ou en cabinet infirmier.

• **Si vous avez entre 18 et 55 ans, sans problème de santé particulier**, vous n'êtes pas prioritaire, mais vous pouvez vous préinscrire sur le site Internet de la Ville : aubervilliers.fr/Preinscriptions-vaccination-COVID-19

Vous serez contacté dès que la vaccination sera ouverte à votre catégorie d'âge.

5 573 personnes

ont reçu une première dose de vaccin
entre le 18 janvier et le 24 avril

2 400 personnes

ont reçu une seconde dose entre le 15 février et le 24 avril

200 personnes

inscrites à la vaccination grâce aux actions
sur le terrain (stands sur les marchés et bus Escale Santé)



» Grâce à la tenue des stands d'information sur les marchés et à la présence du bus Escale Santé dans les quartiers, 200 personnes ont pu s'inscrire pour bénéficier de la vaccination.

Actions locales de sensibilisation

Pour **inciter les Albertivillariens** à se faire vacciner contre la Covid-19, le service de la Santé publique de la Ville a mis en place **une double action d'information et de sensibilisation** à destination des habitants.

Depuis fin mars, Alexandrine Lambotte-Saligari, responsable du pôle Promotion de la Santé, entourée de son équipe, est présente chaque semaine sur les marchés de la ville. Sous des tentes blanches,

décorées de la mention « Informations Covid », les agents du service Santé sollicitent les habitants de plus de 60 ans pour savoir s'ils sont vaccinés. « Avec l'ouverture des réservations pour la vaccination sur Internet, nous nous sommes rendu compte que le centre de vaccination drainait énormément de gens qui n'étaient pas d'Aubervilliers. Le numéro de téléphone mis en place par la Ville et réservé aux habitants a, lui aussi, été très vite saturé », explique Alexandrine Lambotte-Saligari. De nombreuses personnes âgées d'Aubervilliers se sont ainsi découragées.

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

L'idée est d'aller au contact des habitants pour répondre à leurs questions sur la vaccination. Le succès a été immédiat au point que, pendant les deux premières semaines, le service Santé a mené huit actions de ce type sur les différents marchés de la ville. Dans les premiers temps, les agents relevaient les identités des personnes en attente d'un rendez-vous et le Centre municipal de santé (CMS) se chargeait de leur trouver un créneau et de les rappeler. Mais depuis un mois, ces créneaux prédéfinis sont

spécifiquement réservés aux Albertivillariens. « Nous avons donné des rendez-vous directement sur le stand. Notre action a permis de toucher des gens qui ne se seraient pas fait vacciner autrement », témoigne Alexandrine Lambotte-Saligari.

Pour atteindre d'autres publics, le service Santé s'est associé l'aide du bus Escale Santé. Parfois, la barrière de la langue ou la fracture numérique ne permettent pas aux plus défavorisés de réaliser les démarches nécessaires. « Nous garons le camion dans un endroit bien visible et nous allons à la rencontre des habitants », détaille Bobeker Brahim, chef du service Prévention et Éducation pour la santé. Et le bouche-à-oreille fonctionne. En quelques jours, les habitants vaccinés se font ambassadeurs auprès de leurs proches. « Même ceux qui ne sont pas encore prioritaires s'inscrivent sur liste d'attente », se réjouit Alexandrine Lambotte-Saligari. Et avec l'été qui s'approche à grands pas, nul doute que beaucoup d'Albertivillariens voudront être vaccinés.

« L'esprit de solidarité nous a aidés »



» Changit Thavarajah, enfant d'immigrés tamouls, après de longues études, travaille désormais à l'Insee.

Son prénom signifie « victoire » en sanskrit. Un **heureux présage** pour cet Albertivillarien qui a dû franchir plus d'un obstacle pour trouver sa place. Enfant d'immigrés tamouls, **Changit Thavarajah** a su faire de l'adversité une force.

Changit Thavarajah, votre parcours a de quoi inspirer. Enfant allophone*, vous avez fait de longues études et travaillez désormais à l'Institut national de la statistique et des études économiques, l'Insee. Mais vous ne comptez pas quitter votre ville natale. D'où vous vient cet attachement ?

Ce n'est pas parce que l'on vit en Seine-Saint-Denis que l'on ne peut pas réussir ! Nombre de personnalités ont grandi ici, à Aubervilliers : des sportifs, des artistes... À mon humble niveau, je m'efforce d'être toujours actif, professionnellement et personnellement. J'aime aider les plus jeunes de ma communauté, en tant que représentant de la deuxième génération de Tamouls en France. Les obstacles qu'ils rencontrent, je les ai surmontés. La barrière de la langue, d'abord. J'essaie aussi de pousser ces jeunes à parler du monde qui les entoure, à donner leur avis sur

ce qu'ils vivent ici. J'ai l'impression qu'ils ont besoin de se confier à des adultes qui ne sont pas beaucoup plus âgés qu'eux, mais qui ont déjà une expérience. Celui qui a réussi à bien s'en sortir devient un exemple à suivre.

Vous aussi, vous avez eu des repères...

Oui, pour commencer, les Tamouls du Sri Lanka qui sont venus en France. Je me compare quelquefois à ma mère, une jeune femme de 21 ans qui a fui une guerre civile et qui a réussi à s'intégrer à sa manière. Il faut rappeler qu'il y a eu près de 30 années de conflit [de 1983 et 2009, ndlr]. Alors je ne sais pas si je peux être un « référent » pour les autres, comme vous dites, mais mes parents, et ceux de leur génération, le sont pour moi. Plutôt que de combattre là-bas, ils ont préféré que leurs enfants grandissent en sécurité, avec une éducation et une ouverture sur le monde qu'ils n'auraient jamais connues dans un climat chaotique.

Est-il possible de prendre des distances avec un tel passé ?

Des civils sont morts, et le gouvernement sri-lankais ne permet pas qu'on commémore ces crimes pour cause d'idéologie. Pourtant, tout ce que les anciens nous ont dit est vrai. En février, au Sri Lanka, la marche des minorités tamoules et musulmanes P2P (Pottuvil to Polikandy, deux villes encadrant le territoire tamoul) a voulu dénoncer les faits. L'Organisation des jeunes tamouls de France, de son côté, essaie d'informer sur ce qu'il se passe là-bas. Ils ont réussi à contacter HugoDécrypte (un youtubeur qui réalise des résumés de l'actualité) pour qu'il parle du mouvement P2P dans une de ses vidéos. Il est bien que l'on commence à se mobiliser sur ce sujet. Il est

également important d'informer les élus locaux, pour monter peut-être jusqu'au Parlement.

Comment fait-on, quand on est partagé entre deux cultures très différentes, pour s'intégrer tout en ne reniant pas ses origines ?

Ma sœur et moi, en tant qu'enfants allophones, avons une charge très importante. Je l'ai vue servir d'interprète à mes parents dès l'âge de 7-8 ans lors de rendez-vous administratifs. Les agents étaient impressionnés. C'est d'ailleurs pourquoi il est très important de connaître sa langue maternelle. Sans cela, on ne peut plus communiquer avec ses parents, ou la famille restée au pays. Une autre chose nous a beaucoup aidés : l'esprit de solidarité qu'on trouve ici, dans la communauté, mais aussi entre les communautés et entre les générations.

Vous gardez également de bons souvenirs du club d'athlétisme d'Aubervilliers, où vous avez été inscrit pendant dix ans...

De très bons souvenirs. J'y ai rencontré Jean-Jacques, mon entraîneur, un autre repère pour moi. Il habite dans le quartier Crèveœur et, franchement, s'il y a certaines qualités que j'ai pu développer à travers cette discipline, c'est bien grâce à lui. C'est un sport individuel qui apporte énormément de confiance. Le dépassement de soi, franchir des obstacles, ne plus craindre le jugement des autres... Maintenant que j'y pense, c'était un très bon entraînement pour les examens... et pour la vie.

Propos recueillis par **Alix Rampazzo**

* Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve



» Kalidiatou Niakaté, joueuse de handball professionnelle, a fait ses débuts au gymnase Guy-Môquet.

« Dans tous les sports, il y a des jeunes issus des banlieues »

Kalidiatou Niakaté est joueuse de handball professionnelle. Aujourd'hui membre du prestigieux club Brest Bretagne Handball en ligue féminine, **au sommet de la compétition**, elle a fait ses débuts à Aubervilliers.

Kalidiatou Niakaté, pourquoi avoir choisi le handball, et à quel âge avez-vous commencé ?

J'avais 10 ans. Ma sœur et deux camarades de classe pratiquaient le handball au club d'Aubervilliers, alors j'ai voulu essayer ce sport. Cela m'a plu, j'ai continué. Très vite, il a été question de sélections départementales. Du fait que j'étais plutôt athlétique, on m'a surclassée dans une équipe de joueuses plus âgées, et donc plus expérimentées. À partir de là, j'étais intégrée dans le circuit. Ensuite, je suis entrée en internat, dans une filière sport-étude, j'avais environ 14 ans.

C'est bien jeune pour quitter sa famille...

Cela ne m'a pas troublée plus que ça. Nous étions nombreuses dans la même situation. En cours, bien qu'indisciplinée, j'étais très bonne élève, et l'école se trouvait dans

les Hauts-de-Seine, à Châtenay-Malabry. De fait, ce n'est pas très loin d'Aubervilliers, mais il est vrai qu'étant donné que je consacrais chaque week-end aux matchs avec le club, je voyais peu mes parents.

Vos parents, justement : vous ont-ils encouragée ?

Non, pas du tout. Ma mère ne voulait pas, du moins au début. Elle s'inquiétait pour mes études et ne souhaitait pas que je parte de la maison trop jeune. Il n'y avait pas de précédent dans ma famille, qu'il s'agisse de mes frères, de mes sœurs ou de mes cousines, personne n'était jamais parti si tôt du foyer. Puis ma mère s'est faite à cette idée.

Avez-vous pratiqué d'autres sports ?

J'étais douée dans de multiples disciplines. J'ai fait de la boxe à l'école primaire. Ensuite, j'ai pratiqué un peu le foot, mais mon frère ne voulait pas que je fasse le même sport que lui, prétextant que c'est un « truc » de garçon. Finalement je me suis tournée vers le handball.

Aviez-vous l'ambition de devenir championne ?

Non. Les trois premières années étaient d'abord du loisir. Mais mes entraîneurs avaient probablement des projets pour moi, parce qu'on m'a vite dirigée vers les sélections. Plus tard, oui, bien sûr, quand on signe en professionnel, on a envie d'aller plus loin.

Comment s'est déroulée cette carrière encore toute jeune ?

J'ai d'abord été sélectionnée dans l'équipe de France « jeunes », puis « juniors ». J'avais 19 ans. Puis j'ai obtenu mon bac et entamé une formation d'infirmière, mais il était impossible de s'entraîner deux fois par jour et

d'aller en cours. Ensuite, je me suis lancée dans une licence de biologie, mais cela ne me plaisait pas. J'ai tout arrêté pour signer un contrat « pro » dans le club d'Issy-les-Moulineaux où je suis restée sept ans. Plus tard, j'ai été contactée par le club de Brest, un des plus importants de France et d'Europe. Je viens d'y signer pour deux ans de plus. Nous préparons la Ligue des champions féminine et je jouerai dans l'équipe de France pour les prochains Jeux olympiques, cet été.

Les banlieues sont souvent mises à mal, injustement. Êtes-vous fière d'être originaire d'Aubervilliers ?

Oui, je suis fière, forcément. Il faut savoir que dans tous les sports, il y a des jeunes issus des banlieues, et je ne pense pas que ce soit un frein, au contraire. Quand on grandit dans ces territoires, on vit des choses qui forgent le caractère, et avoir un bon mental est fondamental dans une carrière sportive. C'est ce qui nous permet de ne pas fléchir à la première difficulté. Je pense que c'est pour cette raison que beaucoup de ces jeunes de banlieue réussissent dans le sport.

Pensez-vous que votre réussite puisse encourager les plus jeunes à suivre votre exemple ?

Il est vrai qu'on entend beaucoup de choses à propos des banlieues, souvent en mal, mais je crois que les jeunes sont motivés par des sportifs qui réussissent et ont de telles origines. Cela les fait rêver. Et le lien est solide : la sportive que je suis aime à revenir à Aubervilliers auprès de sa famille dès qu'elle a un week-end de libre.

Propos recueillis par **Maya Kaci**

Une école d'excellence au cœur d'Aubervilliers



» La formation de restaurateur requiert des compétences à la fois manuelles, intellectuelles et scientifiques.

L'Institut national du patrimoine (INP) forme les restaurateurs de demain, ceux qui donneront une **nouvelle vie aux trésors** de notre **pays**. Nous sommes allés à leur rencontre.

Au bout de l'allée centrale, la grande cheminée de l'ancienne Manufacture des allumettes, classée monument historique, se dresse en symbole du passé industriel d'Aubervilliers. Depuis six ans, le lieu abrite une prestigieuse école qui forme, chaque année, une quinzaine de restaurateurs spécialisés en peinture, sculpture, mobilier, photographie et image numérique, arts graphiques et livre, arts textiles, ou encore arts du feu. « *Le patrimoine de notre ville est précieux, et le savoir investi par une école qui justement le préserve est très important* », explique Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers.

L'établissement accueille 82 élèves. « *La peinture et les arts graphiques sont les spécialités les plus demandées. Sans doute parce qu'on a longtemps considéré la peinture comme un art noble. Les arts du feu ou le mobilier attirent moins* », regrette Marie-Anne Loeper-Attia, responsable adjointe

de l'atelier « arts du feu ». Quoi qu'il en soit, le concours d'entrée est très sélectif. Le cursus dure cinq ans, avec un stage de six mois à l'étranger. La dernière année est consacrée à la restauration autonome d'une œuvre et au mémoire de fin d'études.

À l'issue de la formation, les apprentis valident un master de restaurateur du patrimoine, précieux sésame qui leur donne le droit d'intervenir sur les collections publiques des musées de France. Et bien que spécialisés dans une discipline, les élèves doivent se montrer polyvalents. « *Il faut qu'ils soient capables de réaliser quelques menues réparations sur n'importe quel matériau, même si ce n'est pas leur spécialité* », précise Marie-Anne Loeper-Attia.

DE VÉRITABLES ŒUVRES D'ART

Tout au long de leur formation, les étudiants de chaque domaine doivent se confronter à l'ensemble des problèmes de la restauration. Toutes les œuvres sont d'authentiques pièces de musée. « *Ce qui compte, essentiellement, c'est l'intérêt pédagogique qu'elles présentent. Et aucunement d'offrir la restauration gratuite d'une œuvre à une institution* », prévient Cécile Argenton, restauratrice et enseignante de l'atelier « arts textiles ». Les objets prêtés proviennent de tout établissement public de France.

Les élèves travaillent la plupart du temps en groupe. « *L'école nous encourage beaucoup à travailler à plusieurs pour nous préparer à la vie professionnelle. Pour répondre à des appels d'offres, les restaurateurs indépendants sont sou-*

vent obligés de se regrouper afin de tenir les délais », détaille Flora Llati, étudiante en deuxième année d'arts textiles.

AU CARREFOUR DES SAVOIRS

Les futurs restaurateurs ne doivent pas seulement apprendre les techniques de restauration, mais aussi comprendre les processus chimiques à l'œuvre dans la dégradation de la matière – métal, tissu, papier, pigments... Les étudiants doivent également posséder de solides connaissances historiques, connaître l'usage de l'objet, afin de ne restaurer que ce qui doit l'être. « *L'originalité de la formation de restaurateur, c'est qu'elle aborde des spécialités qui sont rarement réunies. Peu de métiers regroupent ces trois compétences – manuelle, intellectuelle et scientifique* », souligne Cécile Argenton.

Malgré le vaste éventail de savoirs requis, ce n'est pas la rémunération du métier qui motive les postulants au master de l'INP. La plupart ne seront jamais salariés des musées. « *C'est un métier de passionnés. En période de crise, les restaurateurs français vivent parfois dans une grande précarité. Un étudiant qui sort de l'école gagne à peine plus que le Smic, et ceux qui touchent plus de 3 000 euros par mois sont rares* », déplore Marie-Anne Loeper-Attia. Cette insécurité décourage les jeunes générations. « *Depuis une dizaine d'années,*

nous constatons une baisse du nombre de candidats au concours d'entrée », se désole l'enseignante. L'INP ne doit pas devenir lui-même un patrimoine en danger.

Objectif : restaurer les collections des musées de France.

Michaël Sadoun



[Trois questions à...]

Princesse Granvorka,
adjointe au Maire en charge
de la Culture et du
Patrimoine.

Princesse Granvorka, en quoi la présence de l'Institut national du patrimoine (INP) à Aubervilliers est-elle un atout pour la ville ?

C'est une fierté que de disposer d'une grande école nationale sur son territoire et, surtout, cela permet de susciter des vocations. L'INP

propose plusieurs spécialités, ouvrant ainsi un large champ de possibilités à chacun. Mais avant tout, la présence de l'institut permet aux jeunes d'Aubervilliers d'envisager un métier prestigieux.

Justement, comment intéresser les jeunes aux formations proposées par l'INP ?

La présence de l'établissement dans la ville nous permet d'organiser des visites scolaires. La restauration de patrimoine utilise des techniques modernes, même si l'on travaille sur des objets du passé. Lorsque nous y avons emmené des classes, nous avons vu que la technique ou les arts numériques les passionnaient. La population d'Aubervilliers est très jeune, et l'on peut compter sur cette jeunesse pour changer notre propre manière de voir.

Quel rapport la jeune génération entretient-elle avec les richesses du passé ?

Nous venons de répondre à un appel à projets, lancé par le ministère de la Culture et par la Région, baptisé « C'est mon patrimoine », qui s'adresse aux jeunes de 6 à 18 ans. Nous allons mener ce programme avec l'OMJA*. Il leur permettra de découvrir le patrimoine de la ville lors des vacances scolaires. Visiter l'INP est l'occasion pour nos jeunes d'apprendre ce qu'est le métier de conservateur et celui de restaurateur, mais aussi de mesurer la nécessité de respecter ce patrimoine. Voir les efforts déployés pour restaurer une œuvre comporte une dimension pédagogique essentielle.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**

*Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers.

» Composition des métaux, mécanismes de la corrosion... sont des connaissances acquises lors des ateliers « arts du feu » en métal, céramique pour restaurer les objets en métal, en céramique, en verre et en émail.



» Grâce à la spécialité arts textiles, les tissus abîmés sont traités en fonction des matières, tout en tenant compte de leur contexte historique.

Réparer les outrages du temps

Deux ateliers, deux ambiances, mais **un même objectif** : acquérir les connaissances indispensables à la **restauration des œuvres du patrimoine.**

Nous avons visité les ateliers « arts du feu » et « arts textiles ».

La spécialité arts du feu est consacrée à la restauration d'objets en métal, en céramique, en verre et en émail. Aujourd'hui, un petit groupe d'élèves suivent un cours de chimie. Ils étudient la composition des métaux, les mécanismes de la corrosion, ou encore l'électrolyse. Pour restaurer correctement une œuvre, ces apprentis doivent non seulement comprendre comment elle s'est dégradée, mais également percer les secrets de sa fabrication. Il leur faut pour cela maîtriser les techniques anciennes de soudure, de brasure, de mise en forme des pièces métalliques, de décoration, de gravure, de ciselure.

Patience, habileté, et goût de la perfection.

Au centre de l'atelier, on achève un travail de restauration sur une marionnette du XIX^e siècle en métal peint. « C'est un objet unique issu des arts et traditions populaires. Difficile d'en comprendre le fonctionnement exact, car le mécanisme interne est très dégradé et a quasiment disparu. Nous optons dans ce cas pour une conservation statique, autrement dit, nous ne faisons que stopper le processus de dégradation », explique Marie-Anne Loeper-Attia, responsable adjointe des arts du feu.

RESTAURER N'EST PAS RÉNOVER

Le métal, en effet, est un matériau qui résiste mal aux affres du temps. Le restaurateur reconstitue, colle, comble les trous causés par la corrosion, sachant que l'intervention doit demeurer réversible. Transmettre l'objet original aux générations futures, mais sans le transformer... Il n'est pas rare de devoir défaire des réparations antérieures qui ont abîmé l'œuvre originale. Louis, étudiant en cinquième année, essaie de donner une seconde vie à un miroir époque Qajar du début du XX^e siècle rapporté de la Croisière jaune Citroën. « La plupart de mes interventions sont liées à une réparation mal réalisée dans les années 1960. Et malheureusement, certaines dégradations sont irréversibles », déplore l'étudiant de 27 ans.

À quelques mètres de là, l'ambiance n'est pas moins studieuse dans l'atelier « arts textiles ». Flora Llati essaie de

faire disparaître des taches sur une robe à la française du XVIII^e siècle. « J'imbibe d'eau distillée un coussin de papier Japon rempli de poudre d'argile. L'argile a un pouvoir absorbant et va nettoyer la salissure qui brunit le tissu. Si cela ne fonctionne pas, tant pis. On ne cherche pas à rendre l'objet neuf », explique l'étudiante de 23 ans.

PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS...

Dans l'atelier, tous les niveaux d'étude sont mêlés. Les élèves travaillent à plusieurs sur un même objet et expérimentent des techniques variées selon la nature du problème (taches, remise en forme des fils dans le sens de la trame, consolidation d'un tissu abîmé, etc.). Il faut de la patience, de l'habileté, le goût de la perfection. Mais le travail d'un restaurateur, c'est aussi de savoir présenter une œuvre. Ainsi les étudiants en arts textiles apprennent-ils le mannequinage. « Une robe est toujours présentée sur un modèle. La posture des femmes, la taille, le port du corset..., beaucoup de choses ont évolué au fil du temps. Le mannequin doit faire ressortir ce contexte historique », conclut Cécile Argenton, restauratrice et enseignante de l'atelier « arts textiles ».

M. S.

» À savoir

Le concours est ouvert à tous, femmes et hommes, même si aujourd'hui 9 élèves de l'INP sur 10 sont des filles.

La Protection civile se mobilise sur tous les fronts

Une **antenne** de la Protection civile est ouverte à Aubervilliers depuis janvier 2020.

Ses **bénévoles** assurent chaque jour des **missions de secours et des actions sociales**.

Entre autres.

Depuis leur installation l'an dernier dans la cité des Fusains, rue Henri-Barbusse, les bénévoles de la Protection civile n'ont pas vraiment eu le temps de souffler. La nouvelle antenne, qui couvre les territoires d'Aubervilliers et de La Courneuve, n'est que la quatrième d'un département où les besoins sont énormes. La présidente, Cécile Sauvage, compte d'ailleurs multiplier par deux ou trois les effectifs de secouristes dans les prochains mois. « *La crise sanitaire a freiné l'intégration de nouveaux bénévoles. Mais tout le monde peut s'engager, dès 16 ans, à condition d'être motivé et de partager nos valeurs d'entraide, d'assistance et de solidarité* », lance-t-elle.

SECOURIR LES BLESSÉS

Les missions sur le terrain sont de deux types. D'une part, la Protection civile est habilitée à installer des postes de secours lors d'événements publics ou privés. Les organisateurs de toute manifestation accueillant du public, que ce soit en intérieur ou en extérieur, ont l'obligation réglementaire de disposer d'un poste de secours dont la taille varie en fonction du volume de participants, de l'accessibilité du site et du type de public concerné. « *Les postes de secours sont l'une de nos principales sources de revenus, car nous ne touchons aucune subvention publique* », détaille la présidente de l'antenne d'Aubervilliers.

D'autre part, la Protection civile a signé un partenariat avec le Samu. « *Lorsqu'ils doivent envoyer une équipe d'aide médicale, mais que l'intervention ne nécessite pas de médecin, c'est nous qui nous déplaçons. Cela évite de faire intervenir les pompiers ou une ambulance privée* », précise Cécile Sauvage. Grâce à leur véhicule équipé, les bénévoles apportent également une aide précieuse aux sapeurs-pompiers du centre de secours d'Aubervilliers. « *L'uniforme et les véhicules facilement identifiables de la Protection civile rassurent la population* », se félicite Ling Lenzi, adjointe au Maire en charge de la Sécurité et de la Prévention.

AIDER LES PLUS FRAGILES

L'action solidaire et sociale constitue l'autre axe majeur des missions de la Protection civile. En fin de journée, les bénévoles effectuent des maraudes sociales pour distribuer du café, des couvertures, des vêtements ou des produits d'hygiène aux personnes sans domicile fixe. « *C'est l'occasion d'établir un lien avec les sans-abri afin d'aider à les réinsérer dans la société : étudier leurs droits, les mettre en contact avec une assistante sociale, les orienter vers les structures qui peuvent les aider, etc.* », explique Cécile Sauvage. « *Ces actions humanitaires sont encore plus importantes*



» Cécile Sauvage, présidente déléguée de l'antenne Protection Civile Paris Seine d'Aubervilliers-La Courneuve, et Séverine Paris, trésorière déléguée.

en des temps où la crise accable les plus démunis », renchérit Ling Lenzi. Pourtant, à Aubervilliers, la pauvreté n'est pas tant dans la rue que dans des appartements délabrés, ce qui amène l'antenne d'Aubervilliers à imaginer de nouvelles pistes.

FORMER AUX PREMIERS SECOURS

Dernière grande mission de la Protection civile, la formation. L'antenne albertainienne propose des initiations au secourisme à destination du grand public. Le niveau Prévention et secours civiques (PSC1) permet à chacun d'apprendre en une journée et pour 60 euros les gestes de premiers secours. Mais l'essentiel des formations s'adresse à des publics ciblés. Témoin, celle de sauveteur secouriste du travail (SST) destinée aux salariés, ou celles de premiers secours en équipe (PSE1 et PSE2), dédiées aux futurs secouristes. « *La Municipalité encourage les concitoyens à s'engager dans la Protection civile. Ces volontaires bénévoles au service de tous sont un exemple, notamment pour les jeunes* », s'enthousiasme Ling Lenzi.

Michaël Sadoun

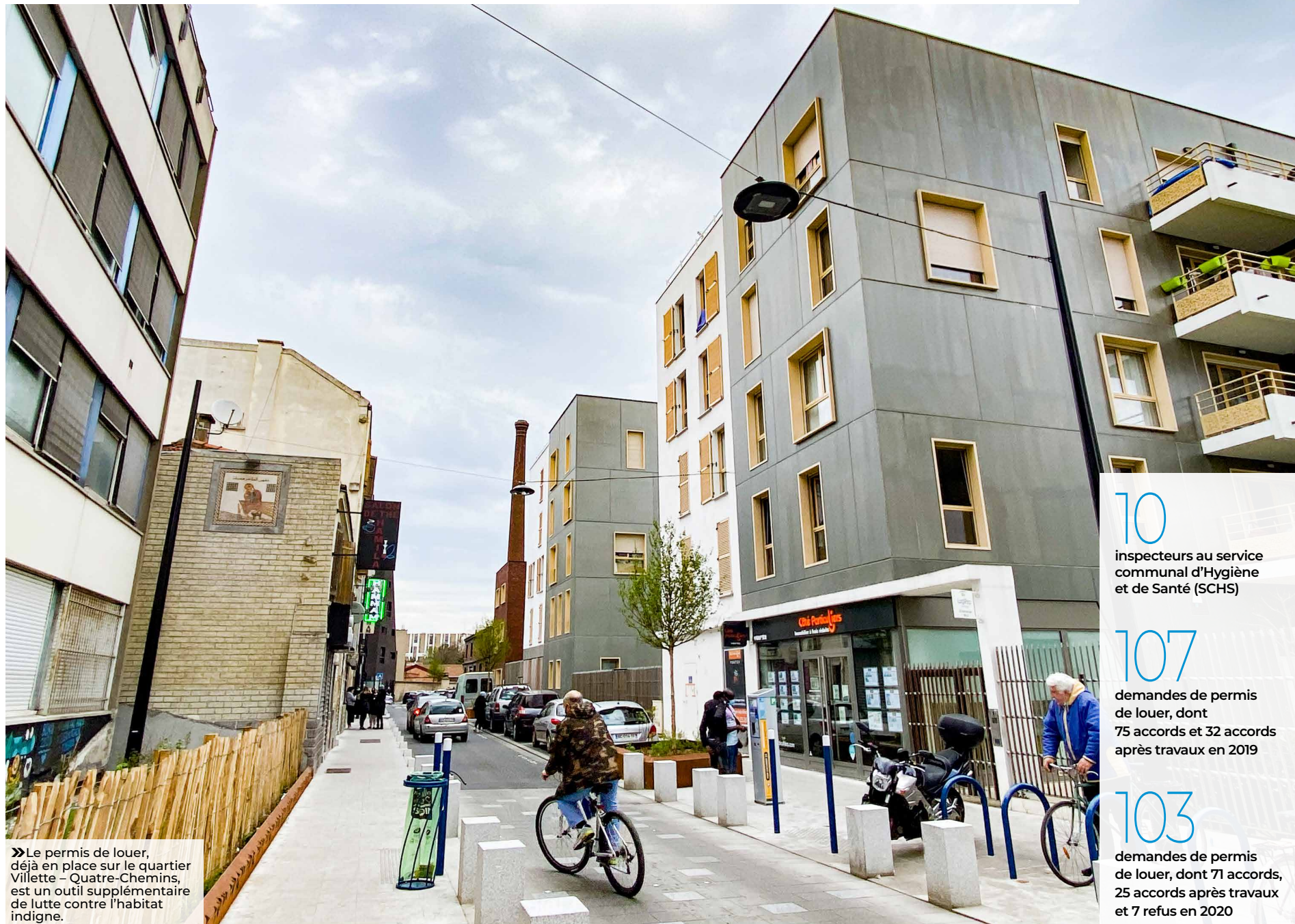
» RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Protection civile
Antenne d'Aubervilliers-La Courneuve
77, rue Henri-Barbusse
Tél. : 06 65 80 97 13
Informations, formations et recrutement :
protectioncivile.org



» Ling Lenzi, adjointe au Maire en charge de la Sécurité et de la Prévention, et le Maire, Karine Franclet, se sont rendus dans les locaux de la Protection civile.

L'extension du permis de louer



» Le permis de louer, déjà en place sur le quartier Villette - Quatre-Chemins, est un outil supplémentaire de lutte contre l'habitat indigne.

10

inspecteurs au service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)

107

demandes de permis de louer, dont 75 accords et 32 accords après travaux en 2019

103

demandes de permis de louer, dont 71 accords, 25 accords après travaux et 7 refus en 2020

À partir du 15 juin 2021, le périmètre du permis de louer sera étendu dans la commune.

Tous **les logements du parc privé** de plus de cinq ans, situés dans les secteurs concernés, devront maintenant répondre à **différentes exigences.**

Explications.

Le permis de louer est un dispositif national. La Municipalité a décidé de le mettre en place sous la forme d'une demande d'autorisation préalable de mise en location sur le territoire du quartier Villette - Quatre-Chemins, sur l'ensemble de l'avenue Jean-Jaurès et dans le périmètre du Centre-ville - Marcreux. C'est un outil supplémentaire de lutte contre l'habitat indigne et

les marchands de sommeil, qui sont des cibles prioritaires de la politique de la ville. « Le dispositif permet de s'assurer que les logements mis en location ne portent pas atteinte à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique. C'est un outil qui consiste à faire sortir du parc immobilier locatif les logements qui n'y ont pas leur place », détaille Véronique Dauvergne, adjointe au Maire en charge de la Santé, de l'Hygiène et de la Salubrité.

DANS LA PRATIQUE

Pour obtenir un permis de louer, la démarche est simple. Dans un premier temps, il faut faire une demande préalable de mise en location en remplissant le document Cerfa n°15652*01, accessible gratuitement sur le site Internet suivant : service-public.fr. Ensuite, il suffit de l'envoyer au Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) avec tous les documents demandés. « Lorsque nous recevons une demande, nous effectuons une visite du lieu. Nous pouvons refuser le permis quand le logement est susceptible de porter atteinte à la santé ou à la sécurité de ses occupants. Dans ce cas précis, le propriétaire se doit d'effectuer les travaux exigés pour régulariser son dossier », explique Catherine Peyr, directrice du SCHS.

Si jamais le bailleur décide de mettre en location son bien sans permis de louer ou après avoir essayé un refus,

il est passible d'une amende pouvant atteindre 15 000 euros. Aucune location n'est possible sans autorisation du SCHS. Tous les dossiers sont minutieusement suivis et toutes les infractions, signalées à la Préfecture et à la justice. Par ailleurs, un travail en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) est engagé pour collecter les baux signés dans les périmètres concernés afin d'effectuer des vérifications.

Aucune location n'est possible sans autorisation.

SUCCÈS CONFIRMÉ PAR LES PROFESSIONNELS

Les efforts des équipes du SCHS sont salués par les agences immobilières. « Nous avons reçu énormément de témoignages positifs quant à l'efficacité de nos interventions. Grâce à notre travail, les agences se sont rendu compte que les propriétaires réalisaient plus rapidement les travaux demandés. Tout est souvent réglé en moins de huit jours. C'est un vrai plus pour elles », conclut Catherine Peyr.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le SCHS par téléphone au 01 48 39 52 78.

Des habitants impliqués dans la vie de leur ville



» La campagne de renouvellement des équipes de quartier a permis l'inscription de 395 habitants dont 291 nouveaux membres.

La campagne de **renouvellement des équipes de quartier**, qui s'est déroulée du 4 janvier au 6 février 2021, a permis de **mobiliser de nouveaux habitants**.

Maintenant que les équipes sont formées, place à l'action !

Les équipes de quartier sont de véritables outils de la démocratie participative et locale. Cette approche collective, aussi appelée démarche de quartier, est menée par les habitants, pour les habitants. Les équipes de quartier sont des moyens simples de s'impliquer dans la vie locale. Ce sont des lieux de discussion où l'on traite de la citoyenneté, de la vie quotidienne et des projets de développement urbain. Tous les trois ans, ces équipes de quartier sont renouvelées. La campagne de recrutement dure un mois. Elle est assurée par les élus de la ville,

les anciens membres des équipes de quartier, les chargés de mission du développement local et les agents de proximité.

Cette présence nombreuse est nécessaire pour expliquer la démarche et mobiliser de nouveaux habitants désireux de s'impliquer dans la vie de leur ville. « La campagne a eu pour résultat l'inscription de 395 personnes. Une telle mobilisation est inédite. Nous ne nous y attendions pas, du fait du contexte de crise sanitaire que nous traversons. Parmi les 395 inscriptions figurent 291 nouveaux membres », se réjouit Karen Ekani Nkodo, cheffe du service Démocratie participative et Développement local.

UN WEBINAIRE DE LANCEMENT...

Après la campagne de renouvellement, un séminaire devait se tenir pour faire mieux connaître la démarche aux nouveaux membres, les informer sur leur futur rôle et entamer le travail en commun en vue d'améliorer le cadre de vie au sein des quartiers. « Malheureusement, à cause de la Covid-19, nous ne pouvions pas organiser de séminaire au sens propre. Nous l'avons remplacé par un webinaire pédagogique et informatif pour une première étape de compréhension et d'appropriation des enjeux par les nouveaux membres », détaille Karen Ekani Nkodo. En mars dernier, les nouveaux membres ont donc pu rencontrer virtuellement le service de la Démocratie participative et du

Développement local. Le Maire, Karine Franclet, et Miguel Monteiro, adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté et du Développement local, étaient présents pour intro-

duire certains sujets et aussi répondre directement aux questions posées par les habitants.

... PUIS UNE VISIOCONFÉRENCE

Suite au webinaire, les élus et les chargés de mission vont proposer aux habitants de se rencontrer par visioconférence, au mois de mai, afin d'entamer la réflexion sur le fonctionnement de l'équipe, les commissions thématiques à créer, les premiers sujets à traiter ou les premières actions à mener. « Entre-temps, nous allons organiser des visites dans les quartiers pour avoir un regard différent sur l'environnement, mesurer les enjeux, les difficultés, mais également les forces. Si la situation sanitaire le permet, une réunion en salle pourra être organisée en juin afin de se rencontrer réellement et mieux se connaître », conclut la cheffe du service Démocratie participative et Développement local.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations sur le rôle des salles de quartier, contacter le service Démocratie participative et Développement local au 01 48 39 50 15 ou par e-mail : vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr



[Trois questions à...]

Miguel Monteiro,

adjoint au Maire
en charge du Handicap,
de la **Citoyenneté**
et de la **Démocratie locale.**

Miguel Monteiro, quel est le bilan de cette campagne de renouvellement des équipes de quartier ?

Le retour est très positif ! Nous recensons 395 habitants inscrits, dont 291 nouveaux

membres. À titre de comparaison, lors de la dernière campagne, 178 habitants s'étaient inscrits dont 126 nouveaux. Cela montre que la mobilisation citoyenne dans notre ville est toujours active. J'en profite pour remercier les Albertivillariennes et les Albertivillariens pour leur engagement, au nom de tous les élus locaux et de Madame le Maire.

Comment œuvrer pour le bien-être de son quartier malgré le contexte sanitaire ?

La crise sanitaire nous met à l'épreuve, mais elle ne doit pas être un obstacle. Malgré les conditions sanitaires, nous souhaitons poursuivre les réunions des équipes de quartier, continuer à mener projets et initiatives. Nous devons nous adapter au contexte sanitaire

et trouver des solutions pour faire vivre la démocratie locale.

Quelle est votre mission au sein de la Démocratie locale ?

Mon rôle s'inscrit en lien avec les services et les élus référents. Notre travail s'articule autour de trois axes. D'abord, créer un espace centré sur la proximité et le dialogue avec les élus. Ensuite, associer les habitants aux projets locaux et au développement urbain, par l'information, la concertation. Enfin, permettre l'exercice de la citoyenneté en favorisant la participation de tous aux décisions publiques, et renforcer le lien social en prévenant notamment l'isolement, criant dans la période actuelle.

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**



8 quartiers,

16 élus de quartier,
au sein de la direction Démocratie
participative et Développement local,
7 chargés de mission,
5 agents de proximité,
1 cheffe de service



8 395 membres

habitants inscrits
pour la période 2021-2023,
plus de 80 réunions par an,
16 diagnostics en marchant



7 salles de quartier
réparties dans la ville



Plus de 40 projets
portés par les habitants et financés
par le biais du Fonds d'initiatives locales
et qui ont touché près de 3 000 Albertivillariens

Portraits de membres des équipes de quartier



Claire Hennequin, 33 ans,
éducatrice sportive
et **maître-nageur sauveteur.**

Habitante du quartier
Villette – Quatre-Chemins.

Claire Hennequin, quelle est votre définition de la démocratie locale ?

Pour moi, la démocratie locale se rapporte à la vie de quartier. Elle est synonyme d'échange entre riverains et de mise en place de projets pour le quartier et les habitants. C'est aussi un outil efficace pour apporter des idées sur le développement et l'évolution de notre espace de vie.

Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous engager ?

Depuis des années, la zone Villette – Quatre-Chemins a mauvaise réputation. J'ai toujours eu envie d'améliorer l'image de ce secteur. En discutant avec des élus et des membres de l'équipe de quartier, je me suis rendu compte que c'est un bon moyen de faire bouger les choses. Plus nous serons nombreux à entreprendre des actions, plus il sera simple de les mener à bien.

À quelles améliorations aimeriez-vous contribuer ?

Avant même d'intégrer l'équipe de quartier, j'étais très active sur le terrain. J'ai mis en place des actions concrètes et j'espère pouvoir aller encore plus loin. J'aide les jeunes du city stade du 45, rue des Cités sur des questions de prévention de la délinquance et de savoir-vivre, via des échanges, des activités sportives, de l'aide aux devoirs, etc. L'idée est de mettre en place des actions socio-éducatives et pédagogiques. J'essaie également de favoriser la communication, l'harmonie entre des riverains issus de différentes cultures, de différentes classes sociales et de différentes générations. Je travaille aussi sur la mise en avant de la place des femmes dans l'espace public.



Marie-France Elmacin,
68 ans, **retraîtée.**

Habitante du quartier
Émile-Dubois.

Marie-France Elmacin, quelle est votre définition de la salle de quartier ?

C'est un endroit incontournable pour les habitants. Il s'agit d'un lieu de passage où tout le monde peut venir pour simplement discuter, pour poser des questions sur la vie du quartier ou solliciter la Mairie via les chargés de mission. Ils jouent un rôle de relais important concernant la qualité de la vie dans nos quartiers.

Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous engager dans une équipe de quartier ?

J'ai rejoint l'équipe de quartier Émile-Dubois en 2010, car j'avais envie de m'investir de façon concrète pour ma ville. J'aime le rapport humain. J'ai toujours eu le désir d'aider les gens et d'essayer de dynamiser la vie de mon quartier.

Quelles améliorations avez-vous pu observer ?

J'habite à Aubervilliers depuis 1975, c'est dire si j'ai eu le temps de voir beaucoup de changements, aussi bien négatifs que positifs. Grâce à nos équipes de quartier, on a pu mettre en place des projets pour améliorer les choses autour de nous. À titre d'exemple, nous avons réussi à faire construire un terrain de foot près de l'Aquarium [lieu dédié aux femmes, ndlr]. Ce sont ces petites actions menées à droite et à gauche, ces petits détails, qui permettent de rendre la vie plus agréable pour tout le monde.

Feu vert aux jardiniers urbains

À la campagne, une parcelle à cultiver en bas de chez soi, c'est une évidence. Mais à la ville, le manque d'espace et l'asphalte omniprésent demandent davantage d'imagination.

Heureusement, les **opportunités de mettre les mains dans la terre** se multiplient.

Par **Alix Rampazzo**

Les jardiniers de l'Écluse nous ouvrent leurs portes



Depuis 2019, une parcelle de terrain était ouverte à des **projets de jardins partagés** à côté du square Josette-et-Maurice-Audin. En avril 2021, **une quinzaine d'habitants** ont investi l'espace. Coup d'œil sur cette initiative collective et originale.

C'est un jour un peu frileux d'avril, mais les quelques tulipes d'une jardinière en bois ont l'air de bien s'accommoder des variations printanières. « Nous avons aussi quelques hyacinthes, mais comme vous pouvez le voir, elles n'ont pas supporté les premiers jours de chaleur de mars », regrette Stéphanie Benoist, agente immobilière arrivée récemment à Aubervilliers et présidente de l'association Les Jardins de l'Écluse. Situé entre Le Millénaire et le canal Saint-Denis, cet espace vert comprend 19 parcelles d'une dizaine de mètres carrés, trois jardinières et deux cabanons destinés au rangement des outils, flanqués de récupérateurs d'eau de pluie. Tout autour, de courtes barrières – un joli tressage en osier et en saule – distinguent discrètement le jardin des espaces verts alentour et d'une aire de jeux pour enfants.

UNE OUVERTURE SUR LE QUARTIER

« Depuis peu, nous avons installé un panneau destiné à informer les habitants du quartier qui passeraient devant par hasard », commente Stéphanie. Les barrières d'environ un mètre ne dissuadent pas les personnes les plus

déterminées à venir vandaliser les arbres, mais la jeune femme préfère risquer les intrusions, si c'est le prix à payer, pour davantage d'ouverture sur le quartier : « Le fait que ce soit accessible et visible permet aux passants de s'arrêter, de s'interroger. Des adhérents se sont présentés grâce à cela. » Aujourd'hui, l'association se compose d'une quinzaine de jardiniers : « L'idée de départ était de rassembler des gens du même quartier, car nous nous connaissons assez mal entre voisins. Nous voudrions aussi faire venir des habitants d'autres quartiers et créer une dynamique », précise-t-elle.

Le groupe s'étoffe grâce au bouche-à-oreille. On appelle un voisin, puis un autre. À l'image de la présidente, les participants sont des cadres de 25 à 40 ans arrivés récemment à Aubervilliers, et plutôt au fait des initiatives parisiennes en matière de jardins partagés. Stéphanie Benoist cite le Jardin d'Éole, situé à La Villette qui aurait été source d'inspiration. « Ils nous ont même donné un sacré coup de pouce ! À chaque fois que nous sollicitons des gens, nous sentons une vraie entraide. Nous nous sommes aussi liés au Jardineuf, un groupement de jardins du XIX^e arrondissement. »

DE L'EXPÉRIMENTATION À L'ENRACINEMENT

L'association est créée en mai 2020, en plein confinement. Le terrain investi avec l'accord de la Mairie avait fait l'objet de premières expérimentations fructueuses dès l'automne 2019. « Un monsieur nous avait gentiment donné des plants de tomates, qui ont bien produit. Nous avons tenté des choses, nous avons même eu un petit melon, une belle récolte de haricots, une autre de carottes », se remémore Stéphanie, étonnée par l'état d'esprit positif des gens qui n'ont pas hésité à partager semis et savoir-faire.

Un an plus tard, l'heure est à la concrétisation et à l'implantation. Des semis de poireaux, de salades et de carottes croissent à la faveur des premiers rayons d'avril dans

des châssis posés à même le sol. Ces structures en bois sont censées les protéger des derniers gels avant la plantation en pleine terre. On sent aussi une certaine expertise du terrain, nourrie sans doute par une enfance avec jardin. « Mon grand-père a toujours été très porté sur le potager, c'est lui qui m'a transmis le virus », clame Stéphanie, qui connaît sur le bout des ongles les forces et les fragilités de son jardin partagé – le vent vigoureux du canal, l'exposition plein sud, la qualité de la terre. « Elle est très argileuse, ce qui fait que les légumes racines ont du mal à s'épanouir et à grossir. C'est pour cela que nous avons fait des buttes, avec une bûche en dessous. Non seulement cela donne une terre plus aérée, mais la bûche libère de l'azote, ce qui est très bon pour faire pousser des plantes. » Les premières rangées d'oignons, d'échalotes et d'ail annoncent de bien belles récoltes.

UN LIEU POUR CRÉER DU LIEN

Un début prometteur pour un jardin qui n'a pas vocation à produire des quantités industrielles de fruits ni de légumes. Les jardiniers s'y réunissent environ tous les samedis. Une façon de se mettre un peu au vert à la fin de la semaine. Pour les étudiants du Campus Condorcet, l'association a fait un geste en les exonérant du coût de l'adhésion, d'un montant de 30 euros. « Il nous semblait important, en cette période de Covid, d'offrir une opportunité de se distraire aux jeunes qui souffrent beaucoup de l'isolement », explique Stéphanie. Le jardin partagé comme facteur de lien social dans un quartier ? Le pari pourrait bien réussir pour ce Jardin de l'Écluse qui séduit tout particulièrement les jeunes générations.

Le terrain se situe au sein du projet de réaménagement dont ont fait l'objet les berges du canal, et plus précisément la rive gauche où se trouve Le Millénaire. Et comme tout projet de requalification, une étude de terre a été réalisée pour que celle-ci soit exploitable à des fins jardinières et agricoles... De quoi encourager les Albertivillariens à (re)mettre les mains dans la terre.



» Belle récolte attendue dans les Jardins de l'Ecluse : poireaux, salades, carottes, oignons, ail et échalote...

En mai, plantez ce qu'il vous plaît

Depuis 2018, les habitants d'Aubervilliers sont autorisés à **agrémenter leur rue ou leur immeuble** au gré de leurs envies. Retour sur **les choses à faire et ne pas faire** avant d'enfiler ses gants en caoutchouc.

L'environnement, tu respecteras. Aucun produit phytosanitaire ou engrais chimique n'est autorisé. Du compost ménager ou du terreau, c'est bien assez pour doper ses iris et si on n'arrive pas à enlever toutes les mauvaises herbes à la main, les insectes seront contents.

Avec discrétion, tu t'étaleras. La rue est désormais aux plantes, mais aussi aux passants, aux fauteuils roulants et aux poussettes. Il s'agit donc de respecter les cheminements piétons et de limiter l'emprise des végétaux sur le trottoir, afin de ne pas gêner leur passage. Dans le même ordre d'idées, les plantes envahissantes et invasives sont interdites à la plantation.

Conscientieux, tu seras. On n'est pas jardinier un jour par an sur un coup de tête. Il faut donc soigner les végétaux que l'on a plantés, en assurer la taille, le paillage, le renouvellement si nécessaire, et ce, sur toute la durée de l'autorisation accordée.

Des plantes rustiques et locales, tu choisiras. Pour se faciliter la tâche, rien de mieux que de puiser dans le vaste catalogue de plantes qui s'adaptent facilement au climat francilien et à un environnement urbain. Rose trémière, pourpier vivace, gaillarde et capucine : il n'y a que l'embarras du choix pour se faire mousser à la Fête des voisins.

Avec bienveillance, tu planteras. Cela paraît évident, mais les plantes urticantes, irritantes, toxiques et illégales sont absolument interdites. Jouons-là flower power.

Vigilant, tu resteras. En pleine terre, les sols sont exposés à des pollutions, à des déjections d'animaux... Pour des raisons sanitaires, les plantations destinées à la consommation (plantes potagères et aromatiques) sont donc également interdites. Si l'envie vous prend de faire un potager, le mieux est encore de s'adresser à la Maison des associations pour que l'on vous redirige vers des structures de jardins partagés.

Avant de te lancer, tu t'informerás. Il existe une liste des plantes recommandées sur le site de Plaine Commune et une charte de végétalisation qui encadre précisément le verdissement par des particuliers, des collectifs ou des associations (chercher : permis de végétaliser). Cela peut valoir le coup de consulter ces sources avant de se lancer.

Un permis, tu demanderas. Jardiner dans la rue implique l'obtention d'une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public. Accordée pour une durée d'un an, elle est renouvelable tacitement dans une limite de quatre années maximum. Vous êtes tenté ? Rendez-vous sur le site de Plaine Commune, remplissez le formulaire et associez-y la charte signée.

LE JARDIN DES VERTUS, OU LES VERTUS DU JARDIN

Les travaux préparatoires à la construction du centre nautique du Fort d'Aubervilliers devraient s'amorcer dans les jours prochains. Entre-temps, les 17 jardins concernés par le déplacement de leur parcelle (sur les 273 existantes) ont trouvé des solutions de remplacement grâce au travail de Grand Paris Aménagement, propriétaire de la Zac du Fort d'Aubervilliers. Quatorze d'entre eux restent sur place, en reprenant des parcelles inoccupées, et 3 ont été accueillis aux Jardins de Pantin, avenue des Courtilières. D'ici à 2022, dans la continuité des jardins existants, un hectare de jardins sera reconstitué sur deux anciens terrains de football en friche situés au Fort, zone qui sera dépolluée et beaucoup moins exposée au trafic des deux départementales que les actuels jardins ouvriers. Le but est aussi d'encourager l'accès à un carré de verdure pour de nouveaux habitants, en assouplissant le système actuel qui impose une attente qui peut aller jusqu'à dix ans et ne permet pas d'optimiser l'utilisation de tous les espaces. En somme, le réaménagement du Fort se fera plutôt en faveur des jardiniers. Le 6 mars 2021, les membres de l'association du Jardin des Vertus, avec le soutien de la Fédération des jardins de Pantin, ont voté à 66 % un protocole qui régit le déplacement des parcelles impactées, la transplantation des arbres, et qui améliore le contrat de bail qui lie les jardiniers à l'établissement Grand Paris Aménagement, propriétaire de leur terrain : le bail précaire se changerait en bail agricole. Au final, le nombre de mètres carrés de jardins sera le même au Fort d'Aubervilliers.

Des associations et des citoyens porteurs de projets

3

dispositifs financiers mis en place par la politique de la ville

1 600 000 €

attribués en 2021 pour les contrats de ville

160

demandes de soutien pour les contrats de ville en 2021



» L'association Re-Belle propose un chantier d'insertion en aidant les personnes en recherche d'emploi à constituer un projet.

La politique de la ville permet l'émergence de nombreux **projets associatifs et citoyens.**

Accompagnée par l'expertise des Albertivillariens et de la Direction de la Citoyenneté et du Développement local, elle aide déjà de nombreuses associations.

Née en France dans les années 1970, la politique de la ville vise à réduire les inégalités sociales entre les territoires. Elle vient « en renfort du droit commun dans les périmètres fragilisés », explique l'adjointe au Maire, Kourtoum Sackho, en charge de ce dispositif. Ses acteurs, dont les projets sont financés par le contrat de ville, illustrent un aspect de la politique municipale, mais ce n'est pas tout. » Et d'ajouter : « C'est aussi la mise en œuvre de multiples actions qui concourt à rendre réels les objectifs décrits dans le contrat. »

De fait, et bien que conduite par les collectivités territoriales et l'État, la politique de la ville s'inscrit dans une démarche menée de conserve avec les habitants, les associations et les acteurs économiques. Des Albertivillariens ou des associations peuvent eux-mêmes porter un projet, à condition qu'il corresponde à l'un de ces six axes : l'éducation, l'insertion professionnelle, la santé, la tranquillité publique, l'animation et le cadre de vie. Ensuite, ils

peuvent se tourner vers l'un des trois dispositifs financiers mis en place par la Municipalité : pour des sommes importantes, le contrat de ville, principal instrument de la politique locale, et le Fonds d'initiatives associatives (FIA), lequel peut fournir jusqu'à 3 000 euros. Pour des projets visant à créer du lien social, comme des fêtes de quartier, il existe le Fonds d'initiatives locales (FIL) qui peut verser des montants pouvant atteindre 760 euros. Le projet passe alors devant les conseillers citoyens, qui fonctionnent en totale autonomie ; des conseillers-habitants qui disposent d'une expertise de la ville que n'ont pas forcément les personnes qui prennent les décisions.

ROUTES DU FUTUR

Créée en 2006, l'association Routes du futur mène des actions sur la citoyenneté, la thématique du genre et l'insertion sociale. Sur le territoire d'Aubervilliers, la structure intervient sous la forme d'un salon de coiffure solidaire. « Nous dispensons des soins et des conseils aux habitants afin qu'ils apprennent à s'occuper d'eux-mêmes et à reprendre confiance », explique la présidente Aminata Konaté. Ces séances de coiffure, qui coûtent trois à cinq euros, s'inscrivent dans un processus de réinsertion professionnelle. Le projet, baptisé « Beauté engagée », a été soutenu par le FIA dans un premier temps. Il l'est désormais par le contrat de ville.

RE-BELLE

Cette fois, l'enjeu est la lutte contre le chômage. L'association Re-Belle, créée en 2017, propose un chantier d'insertion en deux temps. Tout d'abord, un accompagnement socio-professionnel qui consiste à déterminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes en recherche d'emploi, et à les aider à constituer un projet. Ensuite, une proposition de contrat à durée déterminée. « Il a pour objectif de servir de tremplin. On prend confiance et on rebondit ailleurs », décrit Charlotte Porez, directrice de l'association. Ce projet a été financé par le contrat de ville. L'association a également bénéficié

du FIA pour mettre en place des actions de sensibilisation ouvertes à tous.

REBONDS

Ici, il s'agit d'un projet artistique. Celui de l'association Rebonds, créée il y a 10 ans. Sa vocation : placer « l'artiste au cœur de la société », comme l'explique son membre fondateur, Marie-Pierre Faurite. On y intervient auprès de ceux qui n'ont pas accès à la mobilité, notamment les personnes hospitalisées. Le dernier projet en date est l'aménagement d'un espace vert aux confins de La Courneuve. Ce travail, encadré par un photographe, entend amener les riverains à éveiller leur regard par un travail de photoreportage. « Nous nous sommes dit que le développement du territoire par les arts, avec le concours des riverains, pourrait être utile », conclut Marie-Pierre Faurite.

Tom Malki

» Pour contacter les associations :

Routes du futur : lesroutesdulfutur@yahoo.fr

ou Aminata Konaté au 06 23 54 74 82

Re-Belle : bonjour@confiturerebelle.fr

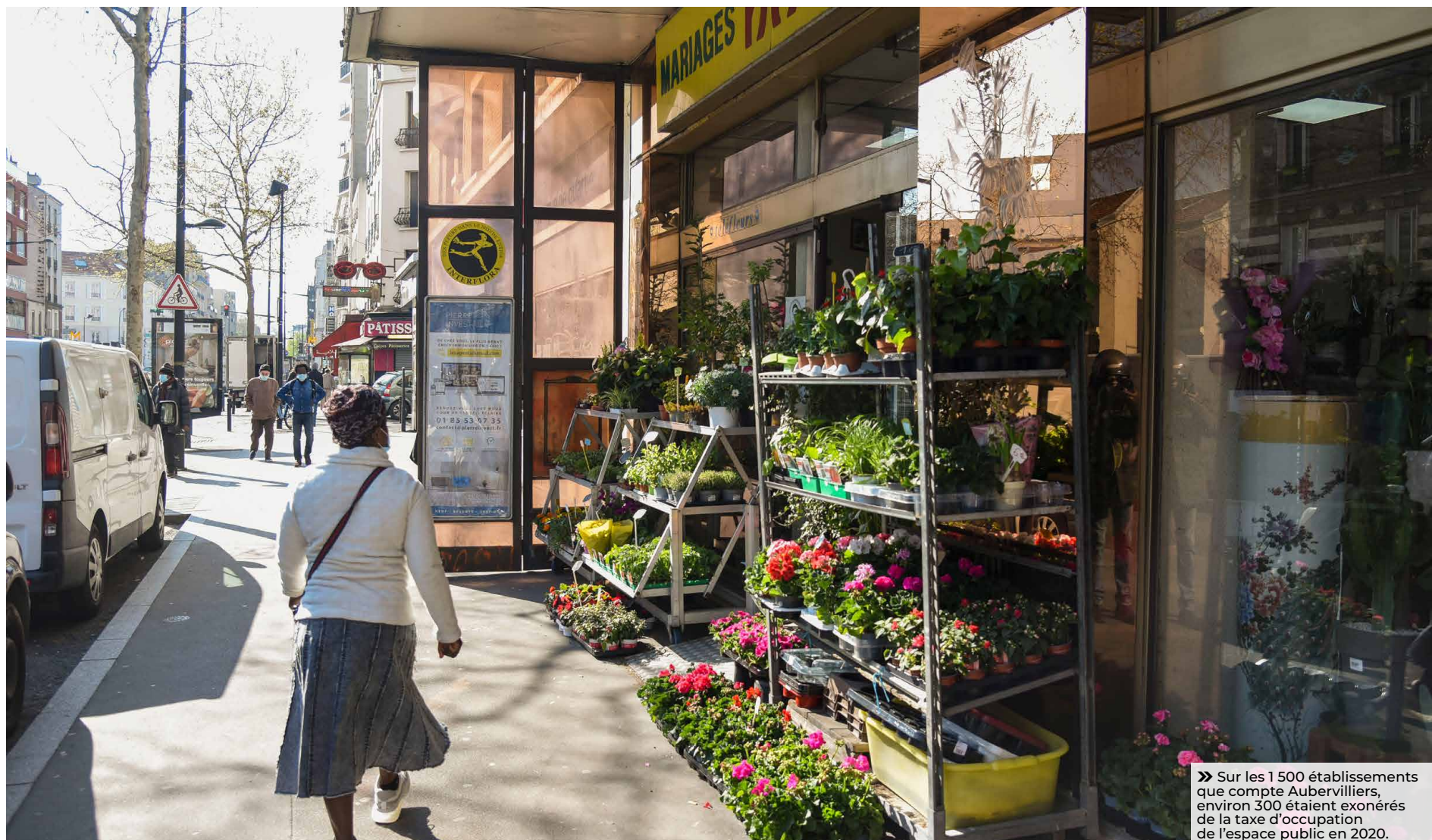
ou Charlotte Porez au 06 99 94 22 35

Rebonds : impro@magic.fr

ou Marie-Pierre Faurite au 06 12 51 09 7

LES ÉTAPES POUR PRÉSENTER UN DOSSIER

1. Contacter le chef de projet Politique de la ville au 01 48 39 52 62 ou le chargé de mission Développement local au 01 48 39 50 15
2. Télécharger le dossier pour le Fonds d'initiatives locales (FIL) ou le Fonds d'initiatives associatives (FIA) sur le site Internet : aubervilliers.fr
3. Présenter le projet devant un jury pour les associations
4. Dresser un bilan de l'action



Des aides pour soutenir les commerces

La Municipalité ne peut – et ne veut encore moins – **délaisser des acteurs économiques** meurtris par la crise sanitaire.

Depuis janvier 2021, c'est officiel : Aubervilliers n'exige pas des commerçants la redevance d'occupation du domaine public relative à l'année 2020. La mesure vise à soulager les propriétaires et gérants qui n'ont pas pu profiter de leur terrasse, de leur étalage ou de tout type d'espace occupant la voirie. « L'exonération de cet impôt local ôte 400 000 euros au budget de Plaine Commune. Mais nous ne pouvions pas taxer des espaces qui n'ont pas été utilisés », argumente Dominique Dandrieux, adjoint au Maire en charge du Commerce et de l'Artisanat. C'est un effort politique en direction des administrés concernés.

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

À Aubervilliers, les mesures sanitaires qui se sont succédé depuis mars 2020 entament le moral de ceux qui craignent pour l'avenir de leur activité. « Des fermetures définitives sont à prévoir et c'est regrettable. Je pense à ceux qui n'avaient pas de trésorerie ou qui étaient déjà en difficulté. À l'inverse, certains commerces ont vu arriver de nouveaux clients qui travaillent à domicile et achètent de la nourriture à emporter dans leur quartier le midi », complète Dominique Dandrieux. Car la situation des uns et des autres change en fonction du quartier et du type d'établissement. Patron de deux fast-foods, dont un rue du Landy, Makran

Magdouli peut compter, en temps normal, sur les employés des bureaux alentour. Une clientèle qu'il ne voit plus guère à l'heure du télétravail généralisé : « Je peux dire que nous avons perdu environ 50 % de notre chiffre d'affaires à cause du confinement. Et c'est encore pire avec le couvre-feu, parce que nous sommes aussi privés des habitants du quartier », poursuit ce patron qui gère, vaille que vaille, son équipe de cinq salariés. Au Landy, peu de commerçants et de restaurateurs ont fait le choix, comme lui, de rester ouverts. Pourtant, malgré les difficultés, l'Alber-tivillarien s'accroche : « Je ne le regrette pas. Je ne suis pas solide comme un roc, mais je suis quand même là depuis 12 ans. » Comme beaucoup d'autres commerçants locaux, Makran Magdouli sait que la survie de son entreprise reste suspendue à une sortie définitive de la crise. L'exonération de la taxe sur les terrasses est toujours bonne à prendre, de même que l'aide de l'État qui, de son propre aveu, lui évite de mettre la clé sous la porte.

UN GESTE FORT POUR LES PETITES ENSEIGNES

Autre élément positif, depuis février, son affaire bénéficie d'un autre geste, municipal celui-là : la diminution de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), qui contribue au budget global de la Ville.

Inscrite dans le cadre du Grenelle de l'environnement afin de requalifier et d'harmoniser les façades commerciales, cette taxe est calculée en fonction du nombre de mètres carrés occupés visuellement par une enseigne. Les plus petites (inférieures ou égales à 7 m²) en sont dispensées. Majorée chaque année, cette taxe restera au

tarif 2020 en 2021 pour les commerces qui y sont assujettis. « Un abattement de 20 % de la TLPE a été adopté lors du conseil municipal de juillet 2020. Puis, lors de celui de décembre dernier, la Ville a fait le choix de protéger le petit

La diminution ou l'exonération de la TLPE est un outil de soutien pour les commerces de proximité.

commerce en maintenant l'exonération pour les établissements dont la superficie cumulée des enseignes est inférieure ou égale à 12 m². Une augmentation de 0,4 %, correspondant au minimum légal, sera appliquée pour les enseignes de plus de 12 m² », détaille Dominique Dandrieux. La plupart des petits commerces d'Aubervilliers ne vont pas au-delà de 12 m². « C'est une façon de les favoriser par rapport aux grandes enseignes, c'est un geste d'entraide significatif de la Ville à leur égard », précise Michel Hadji-Gavril, adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement, qui a proposé cette mesure au conseil municipal du 17 décembre 2020.

Dans ce climat de crise sanitaire et économique, la diminution ou l'exonération des impôts locaux est, effectivement, un outil de soutien symbolique et matériel pour les commerces de proximité. C'est d'ailleurs l'ambition de la Municipalité que de les favoriser et de les diversifier.

Maya Kaci et Alix Rampazzo

» Pour plus d'informations :

Maison du Commerce et de l'Artisanat
124, rue Henri-Barbusse | Tél. : 01 48 39 52 79
E-mail : mcaaubervilliers93@gmail.com

Service Commerce et Artisanat
124, rue Henri-Barbusse | Tél. : 01 48 39 51 76
E-mail : commerce@mairie-aubervilliers.fr

L'école, le handicap, les défis



[Deux questions à...]

Sandrine Grynberg Diaz,
conseillère municipale et
présidente d'APETIS*.

Quel a été l'impact de la Covid-19 sur l'activité et la fréquentation du CMPP ?

Le CMPP d'Aubervilliers accueille 900 enfants en diagnostics ou suivis. C'est une grosse structure, mais le personnel fait en sorte que l'endroit reste accueillant et bienveillant pour ces enfants et adolescents en difficulté. Le CMPP et le SESSAD** sont deux établissements importants pour la ville, qui compte environ 23 000 enfants et adolescents de moins de 19 ans. Bénéficiaire de ces deux centres facilite l'accès aux soins et réduit les inégalités de chance. En effet, une prise en charge précoce facilite la scolarité des enfants. Les enfants accueillis présentent des difficultés diverses : comportementales, cognitives, troubles de l'apprentissage... Ils ont besoin d'aide et d'accompagnements réguliers, mais la Covid-19 a mis un frein à cette prise en charge. La situation a créé des stress, alors très vite les équipes du CMPP et du SESSAD ont tout mis en œuvre pour diminuer l'impact de cette pandémie sur ces enfants ou adolescents déjà fragilisés en adaptant leurs activités.

En quoi la pandémie a modifié la prise en charge des enfants et adolescents suivis au CMPP ?

Malgré le confinement, les différents professionnels ont su garder les liens avec les enfants et leur famille en intervenant différemment : téléphone, visio, courriers, etc. Même en période de confinement strict, plus de 350 familles ont pu maintenir un lien, plusieurs fois par semaine, avec un ou plusieurs membres de l'équipe pluridisciplinaire. Ils ont travaillé sur des fiches d'activités à faire en distanciel et ont dû réinventer leur façon d'intervenir auprès des enfants. Les enfants sont à nouveau suivis en présentiel en respectant les gestes barrières, et seules certaines activités collectives n'ont pas encore repris.

Je tiens vivement à remercier l'ensemble des équipes du CMPP et du SESSAD pour leur investissement et leur professionnalisme durant cette année 2020 compliquée pour tous.

Propos recueillis par **Marie-Christine Fleuriet**

*Association des parents et des enseignants d'Aubervilliers pour le traitement des inadaptations scolaires (SESSAD et CMPP)

**Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile

Avec l'accord des familles, le **Centre médico-psychopédagogique** se propose d'**accompagner des enfants et des adolescents** souffrant de divers troubles psychologiques ou comportementaux. Un centre qui n'a pas été épargné par la crise sanitaire.

C'est accompagné de ses parents que l'enfant se présente. Un consultant, un psychologue ou un médecin les accueille. Il va s'efforcer de comprendre ce qui est à l'origine des difficultés et les souffrances rencontrées. « Parfois, les troubles de l'apprentissage ne sont qu'un symptôme d'une histoire plus complexe », explique Valérie Colin, directrice du Centre médico-psychopédagogique (CMPP). À l'issue de cette consultation, un projet de soin est proposé. « Parmi les enfants que nous rencontrons, 40 % sont connus de la Maison départementale des personnes handicapées », note la directrice. Aider les enfants en situation de handicap est une des attributions du CMPP, mais pas la seule.

Le Centre est implanté à Aubervilliers depuis près de 50 ans, et il est donc très connu des écoles. D'ailleurs, ce sont souvent ces dernières qui orientent les familles vers le CMPP, via un acteur essentiel, l'enseignant référent. Valérie Colin, au passage, souligne « l'importance de l'Éducation nationale. Parfois, les acteurs reçoivent des enfants en grande difficulté et les enseignants font preuve d'une immense capacité d'adaptation. La volonté d'accueil et d'assistance est remarquable, alors que ces personnes ne sont pas formées. »

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE

« Je pense que la crise a eu un impact sur l'apprentissage. » D'après la directrice, beaucoup de familles ne sont pas forcément en mesure d'assurer l'école à la maison. Certains parents ne sont pas francophones, d'autres ne possèdent pas les outils informatiques pour suivre les cours en visioconférence. Parfois, les conditions de logement ne permettent pas aux enfants de s'isoler pour étudier. Mais selon Valérie Colin, le plus gros souci concernant les jeunes est l'enfermement : « Cela peut avoir un impact sur les liens familiaux et sociaux de l'enfant, notamment s'il souffre de troubles autistiques. »

Au premier confinement, le CMPP a fermé ses portes durant deux mois, mais les consultants ont continué à suivre les enfants. La directrice du centre insiste sur l'engagement de ses équipes, qui maintiennent le contact avec les familles même durant les jours les plus sombres de la crise sanitaire. Preuve que l'accompagnement n'est pas un vain mot.

Tom Malki

DISPARITION DE ISABELLE EQUINI, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE GÉRARD-PHILIPPE

Isabelle Equini nous a quittés samedi 10 avril dernier des suites d'une longue maladie. Elle vivait à Aubervilliers depuis 1964 où elle y a suivi toute sa scolarité. À Robespierre, à Henri-Wallon, avant d'intégrer l'École normale pour devenir enseignante, d'abord à Saint-Ouen et Saint-Denis, puis à Aubervilliers. Elle enseigna à l'école maternelle Stendhal de 1987 à 2009,

puis fut directrice de l'école Gérard-Philipe de 2009 à 2021. Plus jeune, elle avait aussi été animatrice de colonies et de centres de loisirs.

Très investie dans son métier, elle a toujours désiré accueillir des enfants porteurs de handicap dans sa classe bien avant que la loi ne l'exige. Elle était ouverte, tolérante, bienveillante et très

préoccupée par les injustices sociales. Elle a été 30 ans au service des enfants du département, dont elle souhaitait avant tout l'épanouissement par des apports éducatifs et une prise en compte de leurs difficultés. Elle était consciencieuse et appréciait le travail d'équipe avec ses collègues.

» Deux classes de CM1 des écoles Joliot-Curie et Charlotte-Delbo bénéficient de l'expérience musicale du rappeur Edgar Sekloka.

Un rappeur s'invite dans les écoles

L'artiste **Edgar Sekloka** encadre des ateliers musicaux devant **une cinquantaine d'écoliers** de la ville d'Aubervilliers. Une expérience aussi enrichissante pour les enfants que pour le musicien.

La musique, faut-il le rappeler, est un merveilleux outil de transmission, de création, et tout simplement de divertissement. Dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021, le Pôle Arts visuels d'Aubervilliers a décidé de proposer des ateliers musicaux à l'intention des groupes scolaires de la ville. En l'occurrence, de véritables lieux d'expérimentation et d'expression, personnelle ou collective.

**EDGAR SEKLOKA,
LE POÈTE DES MOTS**

« Les élèves ont la possibilité de choisir le style musical qu'ils souhaitent explorer. Pour certains, c'est l'occasion de découvrir des univers éloignés de leurs habitudes. Les ateliers favorisent et valorisent le travail en groupe », explique Princesse Granvorka, adjointe au Maire en charge de la délégation Culture. Pour animer ce projet, le Pôle Arts visuels de la Direction des Affaires culturelles (DAC) de la Ville a pensé à l'artiste Edgar Sekloka. L'ancien acolyte de Gaël Faye, au sein du groupe Milk Coffee & Sugar, n'a pas été choisi par hasard. « Cela fait plus de 10 ans que je mène des ateliers d'écriture auprès de groupes de tout âge, avec des parcours différents. C'est un excellent moyen d'échanger des idées sur des thèmes d'actualité. Personnellement, ce travail est essentiel à ma construction artistique et à l'élaboration de mes œuvres », confesse Edgar Sekloka.

Depuis mars dernier, deux classes de CM1 (une de l'école Joliot-Curie et une de l'école Charlotte-Delbo) participent à ces ateliers musicaux. Les enfants ont commencé par inventer des mélodies avant de passer à l'écriture des paroles sur la vaste thématique de la liberté. L'une des chansons invite l'auditeur à sauver le monde, l'autre raconte l'histoire d'une jeune femme esclave des temps modernes. « J'aime beaucoup travailler avec des élèves de primaire, car ils s'expriment encore avec une naïveté salvatrice et avec beaucoup de tendresse. Deux éléments importants qui servent l'émotion », précise le rappeur.

Ce projet est une expérience musicale inédite pour les élèves. C'est un moment de partage et d'apprentissage ludique. « Les enfants se réjouissent de chacune des visites d'Edgar. Ils aiment beaucoup l'écouter et adorent créer avec lui. Les interventions en classe sont toujours bénéfiques pour les enfants, car ils se voient confrontés à une personne différente de leur enseignant habituel, donc à une autre façon de faire. Et il se trouve qu'Edgar est très doué avec les enfants, il sait leur expliquer des sujets complexes propres à notre société actuelle, et ce, sans les heurter », s'émerveille Julia Allier, enseignante d'une des deux classes de CM1.

DES ATELIERS À RENOUVELER

Les deux enseignants garderont, eux aussi, de très bons souvenirs de ces ateliers musicaux. « Cela montre aux élèves qu'ils sont capables de beaucoup de choses. D'autant que la façon qu'Edgar a d'animer les séances est très efficace. Ce qui m'impressionne chez lui, c'est la façon dont il a réussi à faire émerger une partie du texte de notre chanson dès la première séance. J'ai hâte de voir le résultat final. C'est une expérience qu'il conviendrait vraiment de renouveler ! » se réjouit Bacem Yahia, enseignant de la classe de Joliot-Curie.

Au dire de Princesse Granvorka, si l'expérience rencontrait le succès auprès des établissements et des familles, ce projet musical pourrait à l'avenir être proposé à un plus grand nombre de classes. C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

Quentin Yao Hoquante

3 mois

c'est la durée des ateliers musicaux menés par Edgar Sekloka

2 chansons

inédites créées durant le projet

50 élèves

environ ont participé aux ateliers

L'actualité d'Edgar Sekloka

Site Internet : edgarsekloka.com

Facebook : [Edgar.Sekloka](https://www.facebook.com/Edgar.Sekloka)

Instagram : [edgarsekloka](https://www.instagram.com/edgarsekloka)

L'art de la récup'



» L'aventure Fort Recup c'est avant tout une communauté de porteurs de projet rassemblés pour répondre aux défis de la transition urbaine durable.

Au **Fort d'Aubervilliers**, on se fait fort de vivre avec son temps, qui n'est plus celui du gaspillage ni du jetable. On récupère et l'imagination aide à **faire du neuf** – et du créatif – **avec du vieux**.

Qu'est-ce que l'urbanisme transitoire ? C'est tout ce qui intéresse Fort Recup, une association albertivillarienne située dans les casemates III et IV du Fort d'Aubervilliers. À l'origine de ce projet, Dom', arrivé en France il y a sept ans : « L'idée première est d'animer une communauté d'acteurs autour du développement durable urbain. Nous essayons d'agir sur les périodes préfigurant la rénovation urbaine et l'installation du projet d'écoquartier, en mettant en place des solutions locales en phase avec les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de la Seine-Saint-Denis et de ses alentours. Nous appuyons notre travail sur l'urbanisme transitoire, l'occupation d'un espace de façon éphémère. »

ENSEIGNER LE RECYCLAGE

Fort Recup met en place des ateliers de réemploi de matériaux comme le bois et le verre, ainsi que des stages de sensibilisation du grand public à la gestion et au recyclage des déchets. Par exemple, ceux du secteur de la culture. On tend à l'oublier, mais il est aussi générateur de décors et autres matériaux qui doivent être réutilisés, voire réaffectés de manière innovante. Fini le temps où l'on jetait les choses devenues inutiles, le développement durable se décline maintenant dans tous les secteurs d'activité. « À Aubervilliers, nos ambitions comprennent des propositions de récupération, de réemploi, de recyclage de décors de cinéma, par exemple. » C'est pourquoi Fort Recup travaille en étroite collaboration avec le Bureau des

tournages de la Ville, qui est à l'origine de nombreuses productions cinématographiques à Aubervilliers. « Notre projet avec Fort Recup se concentre sur leur concept d'ateliers de réemploi des matériaux, dont la suite pourrait se traduire par une brocante avec la réserve des arts », explique Princesse Granvorka, adjointe au Maire en charge de la Culture et du Patrimoine.

Mais Fort Recup loue également ses espaces pour des événements publics et privés : dîners associatifs, ateliers de formation, expositions, performances musicales... L'objectif est aussi de tisser un lien étroit entre les acteurs et les associations.

UNE DYNAMIQUE REVIGORANTE

Récemment, l'Office public de l'habitat (OPH) d'Aubervilliers a contacté l'association pour un projet de grande envergure : la rénovation et l'occupation de l'ancienne station-service Esso située avenue Jean-Jaurès. Fermée depuis cinq ans, la « pompe à essence » a longtemps été laissée à l'abandon. « Nous allons redonner vie à ce lieu avec un nouveau projet d'urbanisme transitoire. L'objectif est de créer quelque chose de différent de ce que l'on propose au Fort. On y comptera quatre thématiques : le tri et la revalorisation du plastique, la végétalisation urbaine, le mieux manger et la menuiserie. Nous avons réellement envie de rendre l'endroit plus agréable et plus inspirant pour les Albertivillariens », développe le cofondateur de l'association. Ne restera à la Ville qu'à apporter la touche culturelle, dans un esprit de développement durable.

Mais demeure l'épineuse question du financement, d'autant plus, qu'à cause de la Covid, l'association a dû arrêter l'organisation des événements d'entreprises et des ateliers pour les particuliers depuis mars. « Nous estimons le coût de notre nouveau projet [astucieusement baptisé « Sans Plomb 93 (SP93) », ndlr] à environ 200 000 euros. Nous espérons que la Mairie, la région Île-de-France ou encore Plaine Commune pourront nous aider. » Le plein d'idées, quant à lui, est déjà fait.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations :
E-mail : contact@fortrecup.com.
Facebook et Instagram : [FortRecup](#)

AGENDA CULTUREL (SOUS RÉSERVE DES MESURES APPLICABLES COVID-19)

SPECTACLE VIVANT

SPECTACLE MON MONDE À TOI, DE LA COMPAGNIE THÉÂTRE DES TARABATES

» Mardi 1^{er} et mercredi 2 juin, à l'Espace Renaudie, 9 h 15 / 10 h 45 / 14 h les deux jours

Dans le cadre du partenariat avec le festival Un, Neuf, Trois Soleil !, qui se tiendra du 17 mai au 13 juin 2021, le spectacle *Mon monde à toi* de la compagnie Théâtre des Tarabates est programmé à Aubervilliers.

Ce spectacle est à mi-chemin entre l'espace artistique et le spectacle interactif. C'est un moment plein de magie durant lequel le public, guidé par le comédien graphiste, devient acteur et s'exprime en dessins et en couleurs.

Espace Renaudie, 30 rue Lopez-et-Jules-Martin

SPECTACLE PAS DE PRISON POUR LE VENT ÉCRIT PAR ALAIN FOIX, MISE EN SCÈNE D'ANTOINE BOURSEILLER

» Mercredi 9 juin, à l'Espace Renaudie, à 19 heures

Dans la villa familiale de Gerty Archimède de Cocoyer, battue par le vent, se réunissent trois femmes noires. Trois personnalités contrastées. Trois options de vie. Trois regards sur le monde qui se croisent, parfois s'opposent, parfois se rejoignent.

Trois femmes noires qui incarnent, chacune à leur manière, le principe d'espérance dans un huis clos où leurs caractères, leurs manières d'ouvrir le passage entre le passé et l'avenir s'opposent.

Mais trois femmes unies par une fraternité que la situation met en valeur. Une solidarité indéfectible à la fois dans le contexte du drame et dans leur rapport au monde.

Espace Renaudie, 30 rue Lopez-et-Jules-Martin

FESTIVAL

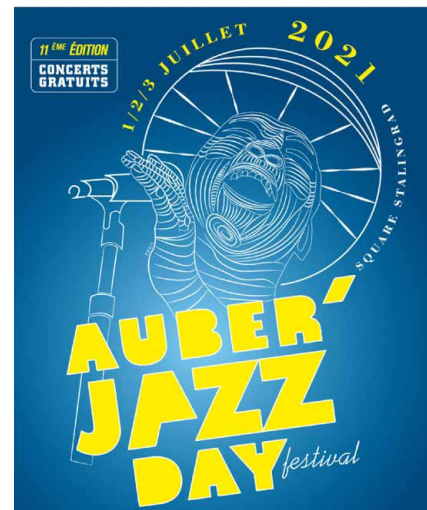
FESTIVAL AUBER'JAZZ DAY

» Du jeudi 1^{er} au samedi 3 juillet, au Square Stalingrad

Jeudi 1^{er} juillet : 19 h 30 à 22 h 30

Vendredi 2 juillet : 18 h à 23 h

Samedi 3 juillet : 14 h à 22 h



Auber'Jazz Day est un festival dédié au jazz sous toutes ses formes. En 2021, le festival revient pour sa 11^e édition. Il se divisera entre concerts de musiciens renommés, mais se traduira aussi par la mise en avant de la pratique amateur, à travers des master-classes, des projections de films et des animations conviviales.

Square Stalingrad et cinéma Le Studio, 2 rue Edouard-Poisson

ARTS VISUELS

LA STREET ART AVENUE / 5^E SAISON

» Mai, juin et juillet 2021

La Street Art Avenue est un parcours d'art urbain le long du canal Saint-Denis, qui s'étend de Paris La Villette à Saint-Denis, en passant par Aubervilliers. Aujourd'hui, il compte une trentaine d'œuvres d'artistes venant du territoire de Seine-Saint-Denis, d'ailleurs en France ou en Europe.

Dans le cadre de la 5^e saison de la Street Art Avenue, quatre artistes urbains s'apprentent à investir les murs de divers lieux le long du canal Saint-Denis. Cette année, la dessinatrice et sculptrice Hydrane Lo, l'illustratrice Alexandra Pettrachi, le dessinateur Dawal ainsi que l'artiste peintre Popay seront de la partie !

Infos pratiques

À votre service

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

120 bis, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 39 50 15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

CALENDRIER

PERMANENCES DES ÉCRIVAINS PUBLICS DANS LES SALLES DE QUARTIER

- » Tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h 30 à la salle de quartier au 1, allée Henri-Matisse
- » Tous les mardis, de 9 h 30 à 12 h à la salle de quartier André-Karman au 111, rue André-Karman
- » Tous les mardis, de 9 h 30 à 12 h à la salle de quartier Quatre-Chemins au 134, avenue de la République
- » Tous les jeudis, de 9 h 30 à 12 h à la salle de quartier Centre-Ville au 25, rue du Moutier
- » Tous les jeudis, de 9 h 30 à 12 h à la salle de quartier Cochenec au 120, rue Cochenec

MAISON POUR TOUS (MPT) BERTY ALBRECHT

44-46, rue Danielle-Casanova
Tél. : 01 48 11 10 85
centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET

- » Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h. Sans rendez-vous, en autonomie.
- » Lundi après-midi avec un accompagnement sur rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

- » Rendez-vous sur inscription au service social au 01 48 39 53 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC (ÉPICEAS)

- » Mardi, de 13 h 30 à 16 h et un jeudi sur deux, de 13 h 30 à 16 h.
- » Vendredi après-midi, aide aux démarches numériques. Sur rendez-vous.

AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES FEMMES (CIDFF)

- » Vendredi, de 14 h à 17 h. Rendez-vous sur inscription à la MPT.

PERMANENCE DÉFENSEUR DES DROITS

- » Lundi, de 13 h 30 à 16 h. Sur rendez-vous au 06 56 78 93 39.

PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS DE SANTÉ

- » Jeudi, de 14 h à 16 h. Sur rendez-vous.

- » Jeudi, tous les 15 jours, de 10 h à 12 h. Sur rendez-vous.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

COURS DE FRANÇAIS

- » Mardi, de 13 h 30 à 15 h 30. Sur inscription, 5 €/adulte/trimestre.

COURS DE FRANÇAIS DU SOIR, EN RAISON DU COUVRE-FEU

- » Lundi et vendredi, de 14 h à 16 h. Sur inscription.

ATELIER COUTURE

- » Jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 21 h 30 (le soir en visio en raison du couvre-feu). Sur inscription, 10 €/adulte/trimestre.

ATELIER SUR LE FIL (BRODERIE)

- » Vendredi, de 14 h à 17 h. Sur inscription, 6 € à l'année.

ACTIVITÉS EN FAMILLE

ATELIER FABRICATION D'UN KAMISHIBAI (TECHNIQUE DE CONTAGE D'ORIGINE JAPONAISE AVEC DES IMAGES)

- » Du mercredi 12 mai au mercredi 2 juin, de 14 h à 16 h. Sur inscription, gratuit.

DÉCORATION DE POTS ET JARDINAGE

- » Mercredi 5 mai, de 14 h à 15 h 30. Sur inscription, 2 €/famille.

ATELIER FLEURS EN PLASTIQUE FOU

- » Mercredi 19 mai, de 14 h à 15 h 30. Sur inscription, 2 €/famille.

JEUX EN FAMILLE

- » Mercredi 26 mai, de 14 h à 16 h. Sur inscription, gratuit.

ACTIVITÉS ADULTES

CAFÉ DES PARENTS

- » Jeudi 20 mai, de 9 h 30 à 11 h 30. Sur inscription, gratuit.

COMITÉ D'USAGERS

- » Vendredi 28 mai, de 10 h 30 à 11 h 30. Sur inscription, gratuit.

MAISON POUR TOUS (MPT) HENRI ROSER

38, rue Gaëtan Lamy
Tél. : 01 41 61 07 07
centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET

- » Tous les jours, de 9 h à 12 h. Sans rendez-vous.

ÉCRIVAIN PUBLIC (ÉPICEAS)

- » Mardi, de 13 h 30 à 16 h 30. Sans rendez-vous.

MÉDIATION CHINOISE (ASSOCIATION PIERRE-DUCERF)

- » Mercredi, de 10 h à 12 h. Sans rendez-vous.

AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES FEMMES (CIDFF)

- » Jeudi, de 9 h à 12 h. Sur rendez-vous au 01 41 61 07 07.

PERMANENCE RSA AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- » Jeudi, de 9 h à 12 h. Sur rendez-vous au 01 41 61 07 07.

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

LE COIN DES ENFANTS (JEUX, ATELIERS CRÉATIFS, ETC.)

- » Tous les mercredis, de 10 h à 12 h. Inscription obligatoire.

ACTIVITÉS ADULTES

FEMMES ET SPORT EN PLEIN AIR

- » Tous les vendredis, de 9 h 30 à 11 h. Inscription obligation, maximum 5 personnes.

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15
SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24 h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62
Centre municipal de santé Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public. Du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h-17 h 15
Le samedi : 8 h 30-12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et stationnement : 01 48 39 51 44

« ALLÔ MADAME LE MAIRE »

Votre Maire Karine Franclet répond à vos questions. Tous les jeudis de 18 h à 20 h au numéro suivant : 01 71 89 61 80

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0 800 202 223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0 810 600 209
Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

LA COMPAGNIE SAPIENS BRUSHING

APPEL À PARTICIPATION

UNE RUE A SOI

Une déambulation théâtralisée à Aubervilliers

6 ATELIERS ET 2 DÉAMBULATIONS DU 03 AU 29 MAI 2021 À LA MAISON POUR TOUS ROSER

CONTACT / INFORMATIONS / INSCRIPTIONS :
cie.sapiensbrushing@gmail.com
Tel : 01 41 61 07 07

AUBERVILLIERS

PROJET « DES LIVRES À SOI »

» A partir du jeudi 6 mai
À destination des parents d'enfants de 0 à 6 ans.
Parce qu'il n'y a pas besoin de savoir lire pour raconter un livre...
Cinq ateliers pour explorer différents styles de livres, trois sorties : en librairie, médiathèque, Salon du livre. Venez, entre parents, découvrir l'univers des livres pour enfants : comment choisir des livres qui plairont à mes enfants ? Comment les raconter ? Comment partager ce moment en famille ?
Les jeudis, tous les 15 jours, matin ou après-midi, à partir du mois de mai.
Votre participation est gratuite et

essentielle sur l'ensemble du projet. Vous pouvez vous inscrire même si vous ne savez pas lire.
Pour tout renseignement ou inscription : contacter Jeanne Chevalier à la Maison pour tous Henri-Roser au 01 41 61 07 07 ou par e-mail : jeanne.chevalier@mairie-aubervilliers.fr
Un projet porté par la Maison pour tous Henri-Roser, la halte-jeux Roser, la médiathèque Paul-Éluard, ainsi que la PMI Jacqueline-de-Chambrun et la PMI Bernard-et-Mazoyer, en partenariat avec le Salon du livre et de la presse jeunesse.

Maison pour tous Henri-Roser, 38, rue Gaëtan-Lamy

PROJET « UNE RUE À SOI »

LA COMPAGNIE SAPIENS BRUSHING INVITE LES FEMMES D'AUBERVILLIERS À LA CRÉATION D'UNE DÉAMBULATION SONORE !

» A partir du lundi 3 mai
Une rue à soi est une déambulation théâtralisée à Aubervilliers. Au cours d'ateliers menés en amont de cette déambulation, les artistes de la compagnie encadrent les participantes, afin de les aider à déployer leur imaginaire, à se raconter et à mettre en forme et en corps les récits qui découleront de ces rencontres. Les récits sont ensuite enregistrés et habillés d'un univers sonore que

le public pourra écouter avec un casque lors de la déambulation, en même temps qu'il regardera la protagoniste du récit se déployer devant lui, en chair et en os, dans ce coin de rue.
Six ateliers : lundi 3 mai, mardi 4 mai, lundi 10 mai, lundi 17 mai, mardi 18 mai, mardi 25 mai, vendredi 28 mai, de 9 h 30 à 12 h 30.
Déambulation : samedi 29 mai, de 11 h à 13 h et de 15 h à 17 h.
Toutes les femmes d'Aubervilliers à partir de 16 ans. Quels que soient votre âge, votre langue et vos expériences, vous êtes les bienvenues !
Contact/Informations/Inscriptions :
E-mail : cie.sapiensbrushing@gmail.com
Tél. : 01 41 61 07 07

« Nous sommes tous connectés à notre environnement »



» Zakia Bouzidi compte sensibiliser les jeunes générations à l'environnement avec notamment un projet de label « école verte ».

En 2006, **Zakia Bouzidi** quitte sa campagne landaise pour s'installer à Aubervilliers. Aujourd'hui, elle est adjointe au Maire **à l'Environnement, au Cadre de vie et à la Circulation douce.** Itinéraire d'une élue de terrain qui a su s'enraciner sans perdre contact avec la nature.

Zakia Bouzidi, vous avez grandi à la campagne. Pourriez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, j'ai grandi dans un village Landais où mes parents avaient acheté une ferme traditionnelle dans les années 90 après leur vie parisienne. J'ai donc été, en permanence, entourée d'animaux et de la nature, connectée à elle. Étrangement, je n'ai découvert qu'à mon arrivée à Aubervilliers le manque de verdure et cet environnement si minéral. Ce fut rude. Il m'était vital de me rendre régulièrement au parc départemental Georges Valbon, d'ailleurs, jusqu'à ce jour, en toute saison nous nous y rendons en famille. On parle beaucoup d'exode

urbain, car les villes sont devenues invivables, moi j'ai envie de proposer une alternative, prendre acte et m'engager !

Est-ce là l'origine de votre attrait pour la politique ?

Je me suis toujours engagée dans la vie associative. De fait, j'adore le contact humain, apprendre des autres. Comme je le dis à mes enfants : les gens ne sont pas différents, nous avons tous des particularités et c'est ce qui nous rend plus forts. J'ai rencontré Karine Francllet, dans ces mouvements associatifs et collectifs, dont celui que j'ai cofondé, Aubervilliers, mon assiette, ma santé. Avec Madame le Maire, nous partageons les mêmes valeurs : égalité, justesse et intégrité. Je souligne que je ne suis encartée dans aucun parti politique. D'ailleurs, l'écologie ne devrait pas être le domaine d'un parti. Je suis engagée pour mes enfants, pour les générations à venir. L'enjeu est immense !

Forte de vos origines rurales, quel regard portez-vous sur Aubervilliers ?

L'avantage en ville est qu'il y a moins de pesticides qu'en zone rurale, la biodiversité y est incroyable, encore faut-il être curieux pour aller à sa rencontre entre les masses de béton et les immeubles, sans parler de la pollution ! Dans ces zones très denses, et très urbaines, la place de la nature a été mise à mal. Je suis d'un tempérament optimiste et pour moi rien n'est figé, tout est possible. Revégétaliser les villes est un axe prioritaire qui aura plusieurs intérêts, dont la pédagogie : par exemple, comment faire aimer les tomates à un enfant autrement qu'en lui montrant son processus naturel ? Ces savoirs sont en nous. Nous ne pouvons pas être sensibilisés par la nature et ses enjeux si nous n'agissons pas sur nos sens et notre responsabilité.

Ce sont souvent les nouvelles générations qui forcent à réagir...

Nous devons assumer les erreurs de générations passées et agir rapidement. Il y a eu une accélération des prises de conscience de notre impact sur l'environnement lors du premier confinement. La jeune génération est une source d'énergie et de plaisir pour accompagner cette transition. Je suis allée à la rencontre des jeunes du lycée Le Corbusier, qui a été labellisé école E3D. Forts de leur engagement, ils ont mis en place un système d'économie d'énergie, de tri des déchets, une clinique à vélo, un potager, et même l'implantation de ruches ! Ils sont un exemple à essayer sur la ville. En parallèle de la mise en place des « écoles vertes », il est essentiel d'ouvrir les espaces verts aux habitants et de créer une nouvelle dynamique autour des jardins partagés : mettre les mains dans la terre, observer les pollinisateurs et comprendre l'impact de la biodiversité sur notre vie. Les plus jeunes sont aussi les plus exposés aux phénomènes de pollution à cause de la concentration de particules fines au ras du sol. La mise en place de la Zone à faibles émissions (ZFE) est indispensable.

Comment faire, à l'échelle d'une ville, pour agir collectivement ?

Revégétaliser la ville pour, entre autres, lutter contre le réchauffement climatique et assainir l'air : planter en pleine terre dès que possible et désimperméabiliser les sols. Nous devons nous réapproprier notre espace public, le rendre attractif et plus apaisé, encourager les circulations douces aussi, en les sécurisant. L'environnement est l'affaire de tous, c'est pourquoi mes missions sont transversales. Je travaille avec l'ensemble des services afin d'inclure la question environnementale dans toutes les actions de ceux qui pensent et conçoivent la ville de demain dès aujourd'hui.

Propos recueillis par **Alix Rampazzo**

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

Transmettre pour notre avenir

Pour la majorité municipale, « Transmettre » est au cœur de notre action : la transmission c'est un pari. Celui de croire que nos jeunes et nos seniors sont des acteurs essentiels. C'est croire en notre ville et en ceux qui y vivent.

C'est pourquoi nous avons tout fait pour maintenir le lien lors des mois difficiles que nous avons traversés grâce, par exemple, aux paniers-gourmands, aux paniers solidaires ou au maintien de moments de convivialité. C'est pourquoi nous avons fait de la vaccination de proximité une priorité pour retrouver une vie « normale ».

La transmission, c'est aussi accorder une place importante à nos jeunes, qui sont l'avenir de notre ville. L'éducation, l'insertion professionnelle et la lutte contre le décrochage scolaire sont des défis. Les chiffres sur ces questions à Aubervilliers sont, depuis des années, bien en dessous des moyennes régionales et départementales : pas assez de diplômés, trop de décrochés, trop de chômage. Nous voulons briser cette spirale.

Enfin, la transmission, c'est un héritage, celui d'un cadre de vie que nous voulons agréable pour tous, et d'une ville que nous souhaitons attractive. Dans nos marchés forains, de nouveaux commerçants et artisans sont déjà arrivés : produits locaux, cavistes, fleuristes responsables, boulanger traditionnel et primeurs « bio ». Ce n'est qu'un début.

Il reste du travail, nous sommes déterminés, car nous avons hérité de décisions d'aménagement prises par nos prédécesseurs, qui n'ont pas informé la population. D'une des villes les plus bétonnées de Seine-Saint-Denis avec peu de commerces de proximité et de qualité, et souffrant d'une insécurité importante. Décidément, nous n'avons pas la même définition de la « transmission ».



GROUPE L'Alternative Citoyenne!



La transparence n'est pas à géométrie variable !

Dans sa dernière tribune, le groupe de la majorité municipale s'est enorgueilli de pratiquer la transparence et la concertation.

La réalité est pourtant bien différente de cette présentation idyllique...

Depuis de nombreuses semaines, certains habitants s'étonnent de ne jamais recevoir la moindre réponse à leurs demandes de rendez-vous en mairie. Pour d'autres, il est tout simplement impossible, malgré de nombreuses démarches, d'accéder aux informations notamment sur les projets d'aménagements en cours et à venir.

Du côté des instances, la situation n'est guère plus reluisante. Chacun aura pu constater, lors des séances du conseil municipal, l'incroyable arrogance d'une Maire qui traite avec mépris tout propos critique ou dérangeant. Les questions les plus précises ou délicates restent souvent sans réponse, comme par exemple celle relative à l'enveloppe budgétaire consacrée aux collaborateurs de cabinet du Maire, ou encore celle relative au devenir de l'OPH. Ce constat est rejoint par celui des organisations syndicales, dont certaines ont même été contraintes de former un recours gracieux pour obtenir le respect de leurs droits dans le cadre des comités techniques.

La transparence et la concertation ne sont pas des notions que chacun peut manipuler comme bon lui semble. Loin des incantations, ces principes doivent s'incarner concrètement dans la relation que tout citoyen est en droit d'entretenir avec ses élus. Conscients de cette réalité, les élus de l'Alternative Citoyenne ! rappellent qu'ils seront, pour leur part, toujours disponibles pour aller à la rencontre des habitants.

PIERRE-YVES NAULEAU
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Aubervilliers En Commun

Nos élus sont-ils tous devenus Z.F.ous

Voilà un sujet qui semble faire l'unanimité et qui nous isole au conseil municipal... la ZFE !

La ZFE c'est quoi ? Une Zone à Faibles Emissions est un périmètre défini sur un territoire précis, dans lequel la circulation des véhicules les plus polluants est limitée ou interdite. Concrètement, dans une ZFE, les véhicules sont différenciés en fonction de leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques.

Vous le savez, Aubervilliers en Commun fait de la transition écologique l'un de ses chantiers prioritaires sur l'ensemble de nos réflexions.

Bien sûr que nous soutenons un tel dispositif, mais nous contestons l'échéancier qui nous est imposé.

Les conséquences pour notre population sont catastrophiques.

Figurez-vous que la précédente et l'actuelle municipalité ont validé :

- que d'ici le 1^{er} juillet 2022, 51 % des gens qui possèdent un véhicule seront dans l'illégalité (Crit'Air 3, 4, 5 au revoir),

- que d'ici le 1^{er} juillet 2025, ce chiffre montera à 92 % des foyers qui devront changer de véhicule (Crit'Air 2 au revoir).

Pour que l'écologie populaire fonctionne réellement, et sans sanctionner nos concitoyen.ne.s, nous exigeons la remise en question de cet échéancier pour en proposer un nouveau plus en phase avec les réalités de notre territoire.

ZISHAN BUTT, ÉVELYNE YONNET-SALVATOR
ET **YONEL COHEN-HADRIA**
CONSEILLERS MUNICIPAUX

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen.ne-s



3 propositions pour aider les clubs sportifs !

Avec le monde de la culture, celui du sport est l'une des grandes victimes de la situation sanitaire.

Depuis le début de la rentrée de septembre, les clubs ont perdu beaucoup de licencié.e.s et leurs cotisations.

Selon une enquête du comité national olympique cette baisse serait de 260 millions d'euros de cotisations pour les clubs à l'échelle du territoire. C'est en moyenne 20 % de licencié.e.s en moins dans les structures. C'est un drame pour les clubs et pour les jeunes.

1. Je propose donc que la Ville verse une subvention exceptionnelle aux clubs pour compenser la perte à l'euro près des cotisations perdues.

2. Il faut absolument que les petit.e.s albervillarien.ne.s retrouvent le chemin d'une pratique sportive. Aussi, je propose la création d'un « pass sport » qui vienne prendre en charge tout ou partie de la cotisation pour la licence. Il s'agit là d'aider les familles sous forme de bons afin qu'elles ne sacrifient pas le développement physique et sportif de leurs enfants pour des raisons financières.

3. Rénovons les installations sportives ! Concertons les sportifs pour établir un plan pluriannuel d'investissement sportif pour les structures afin d'avancer sur les différents travaux avec un plan détaillé année par année.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE socialiste, écologiste et citoyen



En mai, fais ce qu'il te plaît !

Nous sortons d'une année pénible, parfois terrible, faite de restrictions souvent insupportables et, pour beaucoup d'entre nous, de souffrances, de deuils. Et ce n'est, malheureusement, pas encore terminé.

frances, de deuils. Et ce n'est, malheureusement, pas encore terminé.

Cependant, grâce à la vaccination qui protège de plus en plus nos aînés, et avec l'arrivée de la saison estivale qui nous permettra de vivre davantage en plein air, sans grand risque de contamination, nous pourrions retrouver une vie plus normale, en gardant bien sûr les réflexes de précaution sanitaire.

« En mai, fais ce qu'il te plaît ! », dit l'adage. Et nous, ce qui nous plaît, c'est d'être avec vous ! Alors nous vous proposons une série de rencontres dans les quartiers dès la fin de ce mois, pour faire le point sur la situation locale, dresser un premier bilan de la mandature municipale, et préparer ensemble la suite.

Avec toute l'équipe « Réveiller Aubervilliers », nous vous donnons ainsi rendez-vous :

26 mai 18h-20h, rue de l'Union / 29 mai 16h-19h, allée C. Rabot / 2 juin 18h-20h, métro Front Populaire / 5 juin 16h-19h, D. Casanova/Ch. Tillon / 9 juin 18h-20h, A. Karman/République / 12 juin, 16h-19h, L. Rechossière/ Commandant L'Herminier

Il nous tarde de vous retrouver, et de retisser ce lien social dont nous avons tous tant besoin, et auquel nous sommes si attachés.

Bien à vous,

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



Plus de 1 000 manifestants devant la Mairie, le 17 avril 2021...

... pour sauver les jardins ouvriers, nous interpellent !!

Les espaces naturels ou de pleine terre doivent être protégés. Ils sont nécessaires, mais aussi à l'avenir du mode de vie urbain pour une alimentation saine et de proximité. Assez de bétonisation ; non aux 2 000 logements et leurs 200 000 m² de béton, imposés par l'Etat sur le Fort. Ce qui vaut pour le Fort, vaut pour le reste à Aubervilliers.

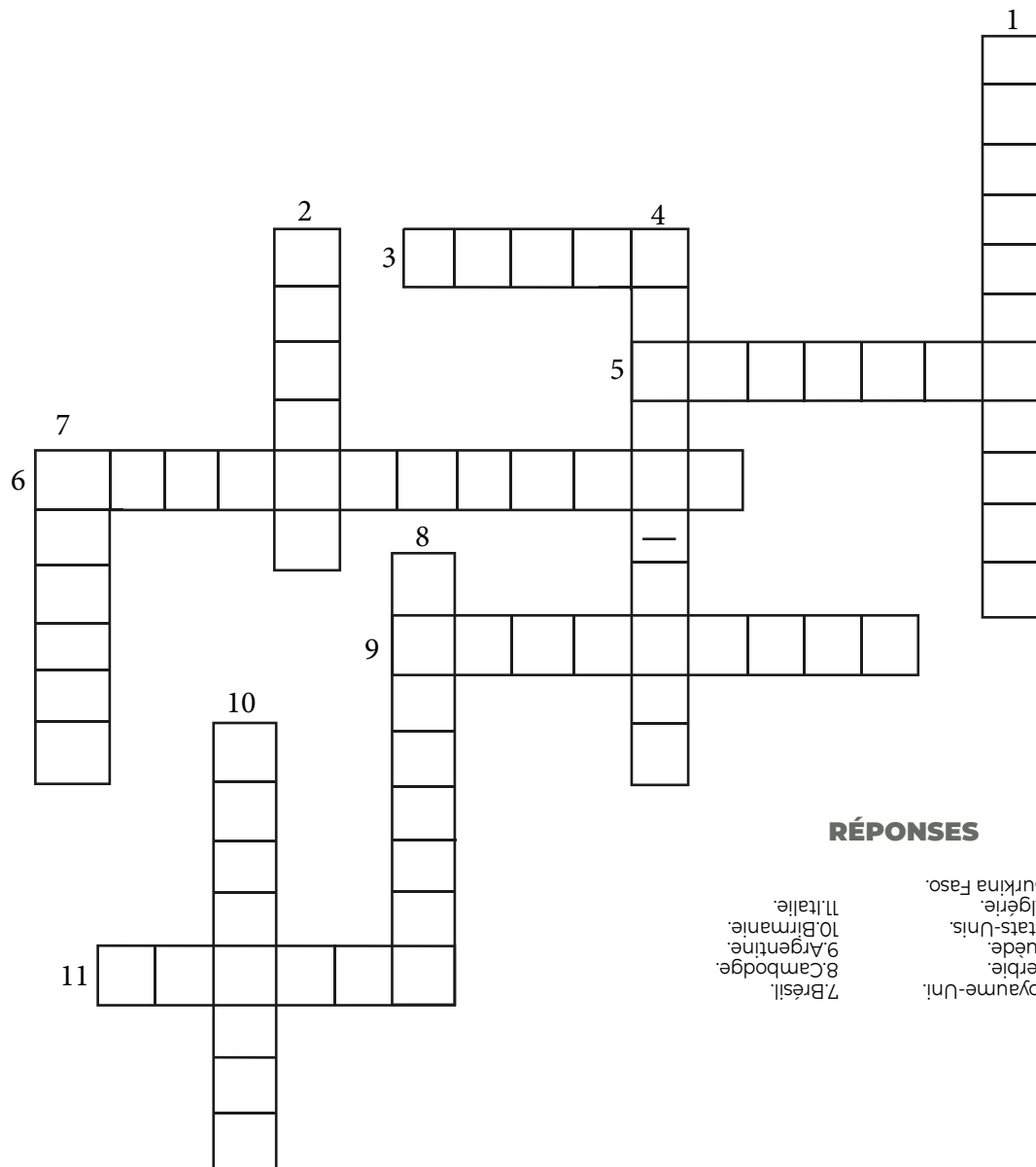
C'est l'urbanisme qu'il faut repenser, pas seulement par l'ajout d'espaces végétaux quand le béton est envahissant. Le plan d'aménagement de Fort doit être revu immédiatement et décidé avec les habitants

Une concertation, ce n'est pas la société du « Grand Paris » qui vient présenter et imposer son projet dans une réunion de quartier. C'est la co-élaboration d'un projet avec des intéressés avertis. Les projets d'en haut, c'est terminé, sauf à couper le fil entre citoyens et élus : c'est partir de l'existant pour élaborer un projet utile et réaliste sur le Fort. Conservons les jardins ouvriers, mais aussi le terrain de football, Zingaro et les espaces culturels. Le temps des projets non aboutis est révolu. Oui, nous le redisons, il faut un référendum d'initiative municipale sur l'avenir du Fort d'Aubervilliers.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

Petit tour du monde en mots fléchés

Le monde bouge mais le connaît-on vraiment ? Malgré les restrictions de déplacements en vigueur en France métropolitaine, la planète ne s'est pas arrêtée de tourner pour autant. Les mots croisés de ce mois-ci mettent **les pays à l'honneur** et testent vos connaissances sur certains. Que savez-vous vraiment des nations qui nous entourent ?

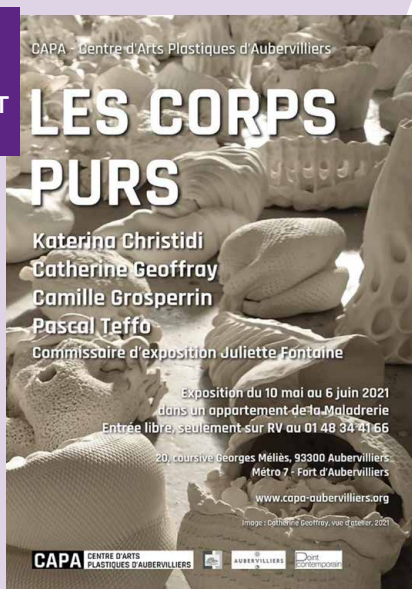


1. Ce pays d'Europe vient de rouvrir les bars et les restaurants.
2. Ce pays a pour capitale Belgrade.
3. Ce pays a vu naître la militante Greta Thunberg.
4. Ce pays compte pas moins de 50 États.
5. Ce pays est le champion en titre de la coupe d'Afrique des nations de football.
6. Ce pays a vu naître l'acteur Sotigui Kouyaté.
7. Ce pays d'Amérique latine fait 15 fois la superficie de la France.
8. Le célèbre temple d'Angkor Vat se trouve dans ce pays.
9. Ce pays a légalisé l'avortement en décembre dernier.
10. Ce pays a subi un coup d'État militaire en février dernier.
11. Un homme politique de ce pays est surnommé « Super Mario ».

RÉPONSES

- 1. Royaume-Uni.
- 2. Serbie.
- 3. Suède.
- 4. États-Unis.
- 5. Algérie.
- 6. Burkina Faso.
- 7. Brésil.
- 8. Cameroun.
- 9. Argentine.
- 10. Birmanie.
- 11. Italie.

**EXPOSITION
LES CORPS PURS**
DU 10 MAI AU 6 JUIN,
DANS UN APPARTEMENT
DE LA MALADRERIE



PLAN CANICULE

La Ville propose aux personnes âgées ou handicapées un service de veille du 1^{er} juin au 31 août, en cas de fortes chaleurs. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent s'inscrire sur le registre nominatif de la Ville.

Ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

Renseignements auprès du CCAS
6 rue Charron ou au 01.48.39.53.44

Qui peut s'inscrire ?

• Toute personne âgée de 65 ans et plus, résidant à son domicile

• Toute personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, résidant à son domicile

• Toute personne adulte handicapée bénéficiant : de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la QTH ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité ou des victimes de guerre.

Je peux inscrire un ami, une proche ?

La demande d'inscription au registre des personnes vulnérables peut également être faite par son représentant légal ou par un tiers (voisin, famille, médecin traitant, etc).
aubervilliers.fr/Alerte-Canicule